

QUARANTIÈME ANNÉE

REVUE
DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

TOME XV

1^{re} Livraison. — Janvier 1896



PARIS ET NANTES

1896

— S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF, Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 5, rue Gounod, à Paris.

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS : s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 11bis quai Turenne, à Nantes.

TABLE DES ARTICLES

I. — <i>Bonchamps et le passage de la Loire par l'armée vendéenne en 1793.</i> — H. BAGUENIER DESORMAUX.....	5
II. — <i>Esquisse de l'histoire de Plébihan, arrondissement de Lannion, canton de Lézardrieux (Côtes-du-Nord), (fin).</i> — L'abbé YVES-MARIE LUCAS.....	19
III. — <i>Le duc de Ferrare, drame en 3 actes et en vers,</i> par Hippolyte Lucas. — LÉO LUCAS.....	32
IV. — POÉSIES FRANÇAISES : <i>Le collier de larmes, cantilène.</i> — JEAN KERIVEL.....	54
<i>Méditation</i>	57
V. <i>Un érudit.</i> — SYLVANE.....	67
VI. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : <i>La Maison de Laval (1020-1605) : Etude historique accompagnée du Cartulaire de Laval et de Vitré,</i> par Bertrand de Broussillon, illustrée de nombreux sceaux et monuments funéraires, par Paul de Farcy RENÉ BLANCHARD. — <i>La langue bretonne et les écoles,</i> S. L. N. D.; <i>Poème de Lourdes,</i> en trente et un chants, par M ^{lle} Marie Brunet ; <i>Aveuglé,</i> roman, par Jean Plémeur ; — <i>Branches d'épines,</i> par Sylvane de Kerhalvé ; <i>Un corsaire brestois, sous Louis XV ; Le procès de Louis XVI et la Révolution du 31 mai ; Plume brisée,</i> monologue par Camille Natal ; <i>Nouvelle revue rétrospective ; Guerres de Napoléon (1800-1807),</i> racontées par des témoins oculaires, par A. Chalamet ; <i>Souvenirs de mon bataillon,</i> notes d'un caporal aux Volontaires de l'Ouest, par le marquis des S...; <i>Jérusalem en Bretagne,</i> visite au Calvaire du Père Montfort, par un pèlerin breton (le baron Gaëtan de Wismes), O. DE GOURCUFF. — <i>La chanson de l'eau,</i> mélodie, musique de M. R. Denenfbourg, paroles de Camille Natal. — <i>Histoire d'une Maison bretonne et de ses origines anglo-normandes,</i> par Robert de Courson de la Villeneuve. — P. DE LISLE DU DRÉNEUC.....	69-80

REVUE

DE

BRETAGNE DE VENDÉE ET D'ANJOU

NOTA. — Il sera rendu compte des ouvrages dont un exemplaire au moins aura été déposé au bureau de la Revue.

QUARANTIÈME ANNÉE

REVUE
DE BRETAGNE

DE
VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA
Société des Bibliophiles Bretons

TOME XV

1^{re} Livraison. — Janvier 1896



PARIS ET NANTES

1896

NOTA. — S'adresser, pour la Rédaction et l'Administration
à M. OLIVIER DE GOURCUFF, 5, rue Gounod, à Paris, ou à
M. R. BLANCHARD, 11 bis, quai Turenne, à Nantes.

Vannes. — Imprimerie Latolze, 2, place des Lices.

— S'adresser pour la rédaction de la Revue à M. OLIVIER DE GOURCUFF,
Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 5, rue Gounod, à Paris.
— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS :
s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 11 bis quai
Turenne, à Nantes.

BONCHAMPS ET LE PASSAGE DE LA LOIRE

PAR L'ARMÉE VENDÉENNE EN 1793

I

L'importance de la presqu'île bretonne au point de vue de la résistance contre un ennemi venant de l'intérieur de la France saute de prime abord aux yeux des moins initiés. Il suffit de consulter une carte du pays pour s'en rendre compte. Battue de trois côtés par l'Océan, l'espace qui la joint à la terre ferme est relativement restreint, couvert par des rivières et quelques hauteurs et facile à défendre, soit que l'on se tienne derrière la Vilaine, l'Ille, la Rance et les sommets séparant ces deux derniers cours d'eau; soit que l'on se porte jusqu'à la Loire, la Mayenne, les collines du Maine et la Sélune. Dans la première hypothèse, l'une des extrémités de la ligne est appuyée à Saint-Malo et l'autre à la Roche-Bernard; dans la seconde Avranches forme le point extrême au nord, Angers ou les Ponts-de-Cé au sud, et Nantes défend la Basse-Loire; Laval sert alors de point d'appui au centre de ce front un peu plus développé.

Que si, d'autre part, les défenseurs de ce territoire sont parvenus à s'assurer du Cotentin et du Bocage normand à leur gauche, à leur droite, de la région située au sud de la Loire, et connu désormais sous le nom de Vendée-Militaire, on peut soutenir, sans exagération, que cette position est formidable. Le Cotentin et la Vendée forment, en effet, comme les ouvrages avancés de ce grand corps de place. Il y a cent ans surtout, alors qu'en dehors de la route de Paris à Rennes, aucune voie de pénétration praticable n'existait dans ce pays, que les armes, dont pouvaient user les belligérants, avaient une portée relativement faible, son importance était capitale.

Les écrivains militaires qui ont étudié les conditions stratégiques des guerres de l'Ouest, ont depuis longtemps signalé cette situation,

notamment en 1827 le marquis de la Boëssière¹ et, plus près de nous, le capitaine Devaureix², en 1878. Avant eux, dès le commencement de la lutte, le général vendéen Bonchamps en avait été frappé particulièrement.

Il faut le reconnaître, parmi un grand nombre de généraux presque tous admirables soldats, la première Vendée n'eut que trois véritables hommes de guerre : le lieutenant de cavalerie d'Elbée³, le capitaine de grenadiers Bonchamps⁴ et le lieutenant de vaisseau Charette⁵. Toutefois si le généralissime fut un stratège d'une réelle valeur, si le général de la Basse-Vendée s'est montré un tacticien remarquable, le jeune général des bords de la Loire leur a été supérieur à tous les deux. D'Elbée, en effet, a su élaborer un plan de campagne et sa ténacité à en poursuivre l'exécution démontre, malgré les insinuations de la marquise de la Rochejaquelein, qu'il était un homme de volonté. Mais, au travers des injustices de cette dame et de ses copistes, comme dans des témoignages plus indépendants⁶, on distingue bien que sa tactique n'était pas à la hauteur de ses vues générales; la façon dont il

¹ *Considérations militaires et politiques sur les guerres de l'Ouest pendant la Révolution française*, par le marquis de la Boëssière. Paris, Henry 1827, 1 vol, in-8°.

² *Observations sur la guerre de Vendée*, par A. Devaureix, capitaine adjudant-major au 135^e de ligne. Paris, Doin 1878, brochure in-8°. Le 135^e était alors en garnison à Cholet. — Dans une étude plus générale, sur *La guerre de Partisans*, cet officier distingué écrit encore à propos de la guerre Franco-Allemande de 1870 et de l'armée de la Loire : « Son véritable rôle, si la guerre eut continué, était de se retirer en Bretagne et de s'y maintenir, en meltant à profit les obstacles naturels et la nature sauvage du pays. Ayant son front couvert par la Mayenne et les collines du Maine, appuyant son flanc droit à la Loire et au Bocage vendéen, son flanc gauche à la Manche et au Bocage normand...., la deuxième armée de la Loire était même de tenir en échec les corps allemands qui lui étaient opposés, et cela d'une manière indéfinie » (*Journal des Sciences Militaires* xxvii p. 145).

³ Après avoir servi en Pologne comme lieutenant de cheval-légers, il était entré dans l'armée Française et avait servi avec le même grade dans Dauphin-cavalerie. Il s'était retiré à la Loge près Beaupréau, en 1783.

⁴ Il avait quitté le service en 1791, comme capitaine de Grenadiers dans le régiment d'Aquitaine.

⁵ Il s'était retiré du service en 1788.

⁶ Notamment Poirier de Beauvais, *Mémoires inédits*, p. 94.

dirigea la bataille dite « le grand choc de Chemillé¹ » et la seconde affaire de Luçon², le démontre plus qu'à suffire. Charette s'est formé peu à peu à la guerre de partisans qu'il a faite si brillamment pendant deux ans et plus; on peut dire que la guerre elle-même et le terrain sur lequel il opérait, ont été ses maîtres de tactique; mais en revanche, il ne paraît avoir eu d'autre plan que d'étendre son influence personnelle, au détriment de ses voisins³. Pour Bonchamps, au contraire, son génie supérieur avait été plus prompt à envisager les choses dès le début de la campagne. Du premier coup d'œil, il avait embrassé la situation et, considérant les conséquences nécessaires du soulèvement, il avait immédiatement compris sur quels points il fallait porter l'effort, au nord de la Loire. La publication récente des *Mémoires* de Poirier de Beauvais⁴, l'un des plus distingués officiers royalistes et les documents plus récemment encore mis au jour par M. Chassin, l'infaillible historien de la Vendée républicaine⁵, sont venus confirmer le raisonnement des deux auteurs militaires que j'ai cités et démontrer péremptoirement la hauteur de vues de l'ancien officier d'Aquitaine⁶. Désormais le plan tracé par lui apparaît nette-

¹ 10 avril 1793.

² 14 août 1793.

³ Il ne faut pas d'équivoque; je ne veux pas dire par là que Charette ne chercha pas, aussi loyalement que les autres chefs vendéens, le rétablissement du trône et l'autel, ce serait absurde et odieux. Je constate seulement, ce ne sera pas la dernière fois, l'esprit de domination et de particularisme du général de la Basse-Vendée, esprit qui fut une des causes principales de la catastrophe finale.

⁴ *Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais, commandant général de l'artillerie des armées de la Vendée*, publiés par M^{me} la Comtesse de la Bouère. Paris, Plon, 1894, 1 vol in-8°.

⁵ *La Vendée Patriote*, par Ch.-L. Chassin, *passim* et III 207-213. Partie publiée d'abord à peu près textuellement dans la *Révolution Française* du 14 avril 1894 (293-336) sous le titre de : *les Prisonniers de Saint-Florent et le Passage de la Loire*.

⁶ Le mouvement vendéen durait à peine depuis quelques mois seulement, que tout le monde, amis et ennemis, rendaient justice à sa haute valeur. « La perte de Bonchamps vaut une victoire pour nous », écrivaient le 21 octobre 1793 au comité de Salut Public les représentants L. Turreau, Bourbotte, Francastel et Choudieu (*Correspondance inédite du Comité de Salut Public*, publiée par Legros I, 350). Le général Turreau lui-même l'appelait « le meilleur

ment avec toute son opportunité absolue comme aussi es mesquines jalousies, les misérables ambitions, les oppositions systématiques qui en arrêtaient l'exécution, au moment où elle était possible, et qui furent la cause principale de la perte de la Vendée.

Bonchamps ne s'était pas, comme la plupart des ses compagnons, laissé griser par les victoires si rapides pourtant et si brillantes du début, ni par le développement du soulèvement. Il se rendait compte que ces succès foudroyants ne pourraient se continuer toujours contre les renforts aguerris que la Convention allait forcément envoyer dans le pays. Les paysans avaient bien pu détruire les armées improvisées qu'on leur avait opposées tout d'abord ; mais qu'advierait-il, lorsqu'ils auraient à lutter contre des troupes solidement organisées, opérant méthodiquement ?

Instruits par l'expérience, les républicains n'exposeraient bientôt plus de convois, les pertes éprouvées en armes et en munitions ne pourraient plus, dès lors, être réparées. Sans auxiliaires, la Vendée verrait rapidement s'épuiser ses défenseurs ; qui comblerait les vides causés par la lutte ? La nécessité s'imposait donc de trouver de nouveaux combattants nombreux et ardents. Un temps allait venir, prochain, où des subsides de toute espèce seraient indispensables aux royalistes. Enfin les succès mêmes qu'on remportait allaient nécessiter, à bref délai, une entente avec les Princes ; dans l'intérêt bien compris de la cause, il était urgent de se mettre en rapports avec eux. Pour tant de motifs divers, il importait de s'assurer au plus tôt des communications avec l'extérieur¹.

officier général des rebelles», dans une lettre imprimée à la suite de ses *Mémoires* édition Baudouin (p. 185). L'illustre et infortuné d'Elbée, tant méconnu jusqu'ici a toujours rendu témoignage à son compagnon de luttés, bien que malheureusement il ne partageât pas ses idées sur la nécessité d'opérer en Bretagne. « Il est un autre homme (Bonchamps), disait-il qu'on aurait dû faire généralissime et toutes nos affaires eussent prospéré. » Et il ajoutait : « Si M. de Bonchamps était à ma place tout irait bien ; dans ce cas, je me ferais honneur d'être son aide-de-camp. (Poirier de Beauvais), 79, 80). Dans l'interrogatoire que Turreau lui fit subir à Noirmoutier, il appelait encore Bonchamps « le meilleur officier de l'armée » : (*Mémoires de Turreau* édition Baudouin 144, — Chassin : *Préparation de la guerre de Vendée* III, 604).

¹ Ce n'est point ici le lieu de discuter sur la légitimité d'un appel à l'étranger de la part des généraux vendéens si peu disposés pourtant à s'abais-

L'objectif auquel on devait tendre était d'armer contre la Révolution, la plus grande étendue possible de territoire. Tout l'Ouest frémissait, il fallait donc porter au loin la guerre ; assurer au parti une région, dans laquelle il pût opérer à l'aise et trouver, en cas d'échec, un refuge certain. La Vendée n'était pas assez étendue, elle ne présentait pas assez de points stratégiques pour permettre elle seule, d'atteindre ce but, en toute occurrence¹. Située comme elle l'était à l'une des extrémités de ce qu'on me permettra d'appeler *l'Ouest-Royaliste*, séparée du reste par la Loire, bordée à l'est et au sud par des provinces où les patriotes étaient chez eux et pouvaient impunément préparer de formidables moyens d'attaques contre le soulèvement² ; des villes importantes l'entouraient, toutes hostiles au mouvement : Les Sables-d'Olonne, la Rochelle, Niort, Saumur, Tours, Angers, Nantes, dans lesquelles on allait concentrer tout ce qui serait utile à la réduction du mouvement. Bientôt le pays serait investi de toutes parts et il deviendrait impossible de dégarnir quelques points pour en secourir d'autres plus menacés. A l'ouest, la petite étendue de côtes, par où l'on pourrait joindre la mer, se trouvait aux mains des républicains, presque toute. On était donc mal placé pour recevoir par là des secours aussi sérieux que ceux indispensables à l'armement et à l'entretien des défenseurs de la cause catholique et royale. Les reçût-on, il faudrait en faire passer une grosse partie aux royalistes d'Outre-Loire, et les

ser devant qui ce soit. Je me contente de préciser la nécessité du fait en lui-même, sans l'apprécier pour le moment, me réservant de le faire dans une autre étude, s'il y a lieu. Il me suffit de rappeler seulement ici le mot du général Roguet « Un axiome qu'il serait jusqu'au point de rappeler, c'est « qu'il n'y a pas de guerre civile possible, sans l'appui d'une puissance étrangère. » (*Essai sur les guerres d'Insurrection*, p. 89). Armand Carrel, à la tête d'une troupe de républicains français n'a-t-il pas combattu en 1823, dans les rangs espagnols contre l'armée française ?

¹ Cf. Devaureix : *Observations sur la guerre de Vendée*, 10, 17.

² « Dans les pays voisins les courages sont avilis et flétris sous le joug du despotisme républicain. Des gentilshommes, des officiers de Sa Majesté, « délivrés par nous d'une captivité affreuse, ont refusé de suivre nos drapeaux et ont préféré une honteuse neutralité. » (*Réponse aux neuf questions contenues dans le Mémoire de M. de Gilliers*, Châtillon, 18 août 1793, collection Puisaye, au *British Museum*, vol. 8023, publiée par Dom Chamard : *Correspondance inédite concernant la Vendée militaire*, 23).

communications ne pourraient s'établir, avec quelque sécurité, au travers du fleuve, si l'on ne s'était, au préalable, assuré la possession permanente de ses deux rives. Une diversion s'imposait donc, qui porterait la guerre dans le nord, diviserait les forces révolutionnaires et les obligerait à combattre partout à la fois.

Cette diversion, en soulageant la Vendée, devait permettre de propager le mouvement dans la presqu'île bretonne, dont on ferait la grande place d'armes de l'Ouest et qui alors pourrait devenir, au besoin, un lieu de refuge pour les corps royalistes et les populations de la rive gauche si l'ennemi devenait trop pressant de ce côté-là. Mais on ne pouvait raisonnablement compter sur la Bretagne, qu'à la condition qu'elle fût soulevée par avance et armée, pour recevoir et protéger efficacement ceux qui viendraient lui demander asile; enfin les royalistes de la rive droite, une fois organisés, pourraient, le cas échéant, traverser la Loire à leur tour et venir dégager le Poitou et le Bas-Anjou¹. On n'avait pas, par ailleurs, à redouter une attaque des républicains, par mer; l'état de la flotte de la Convention et les croisières des Anglais ne laissaient aucune crainte à ce sujet.

Ce n'était pas une illusion vaine, aux mois de mars et d'avril 1793, que de supposer la Bretagne disposée à entrer dans la contre-Révolution. Dès 1792, à l'instigation de La Rouërie, la ligue bretonne s'était formée. La mort du chef, la découverte du complot, l'arrestation des principaux organisateurs, avaient jeté le désarroi parmi les royalistes. Mais les populations exaspérées par des exactions de toutes sortes, poussées à bout par la conscription des 300.000 hommes, s'était levée d'elle-même. Du 13 au 18 mai 1793, les districts de Guérande, Savenay, Pont-Château, Blain, Nozay, Châteaubriant, dans la Loire-Inférieure; Bain, Redon, Fougères, Vitré, Montfort, dans l'Ille-et-Vilaine; Vannes, Ploërmel, Pontivy, la Roche-Bernard, dans le Morbihan, étaient en pleine insurrection. De forts rassemblements s'étaient montrés à Lamballe et à Dinan dans les Côtes-du-Nord, dans le Finistère, à Saint-Pol-de-Léon et jusqu'aux portes de Brest. Les villes les plus

¹ Cf. M^o de la Boissière : *loc. cit.*, 91.

importantes avaient pu résister, mais Nozay, Blain, Savenay, Guérande, Redon, la Roche-Bernard, Locminé, Ploërmel, Rochefort-en-Terre, Muzillac, Questembert, Sarzeau et bien d'autres avaient été occupées par les paysans¹. Nantes, elle-même, la plus grande ville de l'Ouest était investie de tous côtés et n'avait plus de communications, si ce n'est par mer, avec le reste de la République. Presque partout, les garnisons des ports du littoral étaient venues comprimer ces mouvements dès leur naissance et les empêcher de prendre une cohésion; on avait ainsi réussi à arrêter l'élan des populations; mais plusieurs milliers de jeunes gens, compromis dans les troubles, ou simplement frappés par la réquisition, étaient venus se réunir aux Vendéens et avaient rallié la division de Bonchamps. D'autres s'étaient réfugiés dans les forêts du pays.

Parmi les Bretons qui avaient rejoint Bonchamps se trouvaient des officiers remarquables; je citerai seulement les deux Fleuriot, d'Esigny, Georges Cadoudal. Par eux et leurs compagnons, le général eut bientôt des relations avec tous les foyers contre-révolutionnaires de la péninsule. D'autre part, son beau-frère César de Scépeaux, ses cousins, les Farcy, et bien d'autres lui ménageaient des intelligences dans le Craonnais et dans le reste de l'Anjou, entre la Loire et la Mayenne². Il s'offrit donc lui-même pour aller réveiller l'ardeur des populations de la rive droite et rallier les diverses bandes éparses dans cette région³. Il passerait la Loire avec une troupe peu considérable — six ou huit mille hommes⁴ — sur

¹ Cf. notamment Chassin : *Préparation de la guerre de Vendée*, III, 386, 387; de Cadoudal : *Georges Cadoudal et la Chouannerie*; 41. Th. Lemas : *Un District breton pendant les guerres de l'Ouest*, 23 et 24.

² Il n'est pas nécessaire, pour expliquer comment l'armée de Bonchamps était mieux préparée que quiconque à opérer le soulèvement de la Bretagne, de supposer sans aucune preuve, ainsi que le fait M. Chassin (*Vendée Patriote* III, 221), que d'Autichamp avait été affilié à la Conspiration de La Rouërie. Cet auteur reconnaît lui-même que l'armée des Bords de la Loire était « composée en grande partie de Bretons » qui étaient « destinés à propager l'insurrection en Bretagne. » (*Ibid.*, et 208).

³ Cf. *Mémoires de Beauvais* 121.

⁴ Quatre mille seulement au dire de Bréhard, l'un des secrétaires du Conseil supérieur, dont le récit rapporté par Mercier du Rocher, dans ses *Mémoires* encore inédits, est cité par M. Chassin (*Vendée Patriote*, III, 221, suite 6).

quelque point rapproché de ses cantonnements ordinaires et aborderait l'autre rive entre Ingrande et Ancenis, sans doute, sans éprouver une bien grande résistance de la part des petits postes républicains échelonnés de ce côté. Pour cette expédition, il prendrait autant que possible des jeunes hommes étrangers à la Vendée, surtout des Bretons, et éviterait ainsi d'enlever au pays une partie de ses défenseurs naturels; sa troupe y gagnerait d'être plus homogène, et formée d'individus connaissant parfaitement la région où il s'agissait d'opérer. Avec un nombre relativement restreint de combattants on était sûr de passer partout, de trouver toujours des subsistances suffisantes et on était en mesure de tenir tête à l'ennemi. Pour réussir, il suffisait que l'armée catholique conservât toute sa consistance sur la rive gauche et assurât ainsi les communications et les derrières du corps expéditionnaire.

Une fois qu'on aurait pris pied sur la rive droite et rallié les différents partis royalistes, qui tenaient la campagne, il s'agissait tout d'abord de balayer la presque île armoricaine des quelques troupes républicaines s'y trouvant. On devait y réussir assez facilement avec l'appui des habitants du pays, dût-on laisser de côté, pour un temps, les places fortes et les ports importants, dont les garnisons, trop faibles pour se risquer à découvert au travers d'une contrée hostile, n'auraient d'autre ressource que de rester enfermées là où elles se trouvaient. La jeunesse armoricaine s'aguerrirait et s'assujettirait vite à un service suffisamment régulier pour défendre efficacement les abords de la péninsule et bientôt permettre de pousser des corps sur les points les plus inquiétés, faire des diversions sérieuses, couper les colonnes de l'ennemi, ses convois, ses approvisionnements, le forcer en un mot à se diviser, et le battre. Lorsqu'on serait assez forts on s'assurerait de la possession de Nantes, le meilleur moyen de communiquer d'une rive à l'autre. Puis, peu à peu, on se retournerait vers le Cotentin, le Maine, la Normandie même et on avancerait dans ces provinces, où les recrues ne manqueraient pas¹.

¹ Cf. marquis de la Boëssière : *Considérations sur les guerres de l'Ouest*, 92, 93.

Alors maîtres du pays, mais alors seulement, avec une troupe assouplie et préparée aux longues expéditions, les royalistes pourraient chercher à dicter leurs volontés et tenter la marche sur Paris¹.

Tel était en réalité le plan élaboré par Bonchamps, telles ses conditions d'exécution, quoi qu'en aient écrit bon nombre d'historiens de la Vendée, plus enclins à arrondir de belles périodes et à enfler de pompeux discours, qu'à serrer de près la vérité historique².

¹ Le projet de marcher sur Paris n'avait, même à la fin de mai 1793, aucune consistance, personne ne le voyait praticable pour le moment. Il prit vraiment quelque forme seulement après la prise de Saumur, quand le jeune d'Autichamp ayant rejoint l'armée catholique et royale, commença à en parler.

² Les affirmations des témoins à ce sujet sont nombreuses et catégoriques; j'en citerai seulement quelques-unes. La marquise de Bonchamps déclare : « M. de Bonchamps n'était point d'avis de marcher sur Nantes. Après les premières victoires, il avait réitéré au conseil la proposition de passer la Loire avec sa seule division. Son plan était, en négligeant Nantes, de parcourir la Bretagne, où il avait des intelligences, d'insurger toute cette province; et, liant ainsi les insurrections de la Vendée et de la Bretagne, de faire éclater celle qui couvait en Normandie. Cette haute pensée aurait amené les plus grands résultats; mais ce passage tant sollicité par M. de Bonchamps, pendant la prospérité de la Vendée, n'eut lieu que beaucoup plus tard, à la suite d'une déroute... » (*Mémoires*, édition Lescure, p. 27). Poirier de Beauvais dit nettement : « J'avais eu connaissance par la Bouère de la proposition de Bonchamps qui consistait à passer avec sa seule armée. Une partie de ses soldats étaient des Bretons de la rive droite; avec leur aide il espérait faire des prosélytes... » (*Mémoires*, p. 131). Mercier du Rocher citant dans ses *Mémoires*, Brechard, l'un des secrétaires du Conseil supérieur, dit que le plan de Bonchamps était de « passer avec 4,000 hommes en Bretagne, où il ferait soulever 30,000 hommes, avec lesquels, ensuite il investirait Nantes, l'affamerait, l'obligerait à se rendre. » (Cf. Chassin, *La Vendée patriote*, III, 221, note 6). L'abbé Charruan, mort curé de la Jumellière, avait suivi l'armée, il écrit lui aussi à Pitre-Chevalier, à propos du Conseil de guerre tenu le 13 avril 1793 par les chefs vendéens. « M. de Bonchamps fit observer que si la Vendée restait isolée plus longtemps et réduite à ses seules forces, elle ne tarderait pas à décliner et à succomber, ne pouvant recruter nulle part pour combler les vides que ses succès mêmes faisaient dans ses rangs, tandis que la République, malgré ses échecs successifs avait toujours de nouvelles troupes à lancer contre son ennemi. Pourquoi négliger plus longtemps, poursuit le général, notre voisine et notre alliée naturelle, la province qui nous a donné l'exemple du soulèvement, qui a la même foi, les mêmes idées et les mêmes espérances que nous, qui n'attend qu'une occasion pour passer comme nous de l'état d'esclaves rebelles à celui de soldats vengeurs? En un mot,

Et ce plan, quoi qu'on en ait pu dire fut élaboré presque dès le début du soulèvement. La marquise de Bonchamps l'affirme et l'abbé Charruau fixe la date à laquelle il fut présenté officiellement au Conseil des chefs royalistes, c'est le 13 avril 1793¹, à supposer qu'il l'ait été ce jour-là pour la première fois². A défaut des témoignages précis qui subsistent, le plus simple raisonnement permettrait encore d'arriver à la vérification complète de mes affirmations. Il suffit d'étudier un peu l'enchaînement des faits qui se déroulèrent depuis la mi-mars 1793, jusqu'au passage de la Loire³, pour se convaincre que Bonchamps n'a pas cessé un instant de chercher à amener à son idée les autres généraux. L'incohérence dans les mouvements, surtout apparente, qui frappe tout d'abord l'esprit, quand on étudie en détail l'histoire de nos guerres de

« pourquoi ne pas donner la main à notre sœur la Bretagne ? Il suffit pour cela d'un pont sur la Loire et d'un corps d'armée résolu. J'ai 4,000 chasseurs dont je suis sûr, je vous les offre pour cette expédition. J'y joindrai bien 5 à 6000 paysans de la rive gauche, cela formera dix mille hommes. Avec ces braves et avec une dizaine de canons, je me charge de passer la Loire, de soulever la rive droite, d'étendre le théâtre de la guerre, non seulement à la Bretagne, mais au Maine et à la Normandie, de créer enfin dans tout l'Ouest une insurrection qui nous livrera Nantes et fera de cette grande ville le centre de nos opérations entre les deux pays. » (Cf. Pire-Chevalier : *Bretagne et Vendée*, 414). J'avoue n'avoir jamais ajouté grande foi à l'authenticité des paroles des personnages célèbres, rapportées après coup par les uns ou les autres ; je ne m'appesentirai donc pas sur les phrases que l'abbé Charruau met dans la bouche de Bonchamps, je me contenterai de retenir le fond du récit de ce témoin oculaire et auriculaire du conseil tenu le 13 avril.

¹ D'après Pire-Chevalier, qui paraît citer *textuellement* l'abbé Charruau, Bonchamps aurait rencontré à Gesté et non pas à Tiffauges, comme on le dit généralement, l'armée de Cathelineau et de d'Elbée en retraite de Chemillé vers la Sèvre ; c'est à Gesté aussi que se serait tenu le conseil de guerre dans lequel le général des Bords de la Loire aurait exposé son plan.

² Les hommes qui ne cessèrent de s'appliquer à dénaturer ce plan, en prétendant l'exécuter, pour entraîner plus facilement l'armée entière outre-Loire n'ébruitèrent leur entreprise qu'à la fin d'août 1793, en se couvrant toujours du nom de Bonchamps alors tenu éloigné de l'armée par ses blessures. On verra, en poursuivant cette étude que ce sont leurs agissements qui ont fait écrire à de nombreux historiens de la Vendée que le projet de Bonchamps consistait à faire passer toute l'armée vendéenne en Bretagne et qu'il datait seulement de ce moment-là.

³ 18 octobre 1793.

l'Ouest, s'explique lorsqu'on veut bien aller jusqu'au fond des choses.

Quand débata le mouvement, les paysans, Cathelineau, Perdriault, Stofflet en tête, n'eurent d'autre but que de secouer l'autorité des patriotes et de chasser du pays leurs oppresseurs. Ce fut l'unique plan. Mais, après les premières victoires, lorsque d'anciens officiers, d'Elbée, Bonchamps, La Rochejaquelein, Fleuriot, Royrand, Dommaigné et tant d'autres eurent pris rang dans l'armée, ceux-ci cherchèrent à élargir le cercle d'action du parti. Deux courants principaux se produisirent. J'ai indiqué les vues de Bonchamps ; d'Elbée, au contraire, tout en rendant justice aux rares talents du premier, auquel il ne cessa de témoigner affection et déférence¹, quoi qu'en puisse dire M^{me} de La Rochejaquelein² ; d'Elbée, dis-je, n'était pas partisan de l'expansion en Bretagne, il voulait tourner ses efforts du côté de Niort, afin, de là, de faire sur le midi le mouvement préconisé par Bonchamps vers la Bretagne : propager le soulèvement dans cette région qui commençait à vigoureusement s'agiter³. Il comptait, en passant, s'emparer de l'un des ports de la côte poitevine, dans lequel on pût recevoir les secours que Bonchamps voulait aller chercher sur la côte armoricaine, cela fait, il serait rentré dans le « Pays conquis », ou, si on préfère, dans le Bocage pour y maintenir le foyer de la résistance. Ce système me semble reposer sur une fausse appréciation de la situation général telle qu'elle se présentait. Les provinces méridionales, en effet, qui étaient agitées par la réaction fédéraliste, la Lozère, les départements royalistes de la Provence et des Cévennes étaient séparés de la Vendée par des villes et des territoires dont les populations entières étaient dévouées à la Convention, garnis de gardes nationales patriotes, qui barreraient la route ; et assez rapprochés des Pyrénées pour que les troupes régulières, opérant sur la frontière, aient le temps d'accourir et de forcer les Vendéens à la retraite. Enfin, si l'on voulait résolument s'avancer dans le sud,

¹ Cf. ci-dessus.

² Marquise de La Rochejaquelein : *Mémoires originaux*, 208, 209.

³ Cf. Jomini. *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, III, 396, 395. Marquis d'Elbée : *Le Généralissime d'Elbée*, 45.

il fallait, précisément à cause de ces dangers, entraîner toute l'armée après soi, dégarnir la Vendée des défenseurs, abandonner à leur malheureux sort les populations qui ne suivraient pas l'exode générale. Les volontaires républicains pillaient déjà partout où ils passaient, maltraitant les habitants¹. Si l'armée s'éloignait totalement, la perte de ceux-ci serait fatale et le pays serait saccagé par les pillards patriotes², tandis que le gros des républicains s'élancerait à la suite des royalistes ; ceux-ci auraient donc à faire tête de tous les côtés à la fois. Rien ne prouve, d'ailleurs, qu'on aurait pu entraîner si loin de chez elle une masse si peu homogène et avec laquelle d'Elbée lui-même et les autres chefs reconnaissaient l'impossibilité de « se proposer un plan fixe » puisqu'après chaque affaire les paysans rentraient chez eux sans qu'on put les retenir³.

Avec le plan de Bonchamps, il n'y avait rien à redouter de tout cela ; il n'opérait qu'avec une troupe restreinte, bien dans sa main, n'avait que la Loire à traverser pour se trouver sur son terrain d'action, pendant que l'armée demeurait sur son territoire habituel.

Ces deux systèmes qui paraissent, à bon droit, si opposés l'un à

¹ « Les gendarmes et les troupes républicaines pillent partout où ils passent, » déclare, au mois d'avril 1793, le Directoire de Maine-et-Loire, et il est contraint de nommer des commissaires pour visiter les messageries et retenir les effets volés expédiés dans l'intérieur de la France par les pillards (*Arch. de Maine-et-Loire : Conseil Général*). — « Ce qui nous afflige, écrivent les représentants Choudieu et Richard, au comité de Salut-Public, le 21 avril 1793 c'est que des hommes qui se battent si mal se livrent aux plus effrayants désordres, et ils trouvent malheureusement des complices parmi ceux qui se battent le mieux. Ils ne distinguent ni amis ni ennemis et les excès dans tous les genres sont portés à leur comble. » (Legros : *La Révolution telle quelle est*, I, 119). — De tous côtés les plaintes sont les mêmes. De Fontenay-le-Comte, Auguis écrit le 28 avril à son collègue Carré : « La majeure partie des troupes déserte et celles qui tiennent à leurs postes se portent à des excès blâmables, car ils pillent malgré toutes les défenses qu'on peut faire. » (*Collection Dugast-Matifeu*). On pourrait multiplier les citations à l'infini.

² Les Vendéens, restés sur la rive gauche après le passage de la Loire, en ont fait la plus terrible expérience.

³ « Quand on voudrait se proposer un plan fixe, on ne le pourrait pas, n'ayant pas de troupes réglées. Après un combat chaque paysan va se reposer chez lui : on ne peut le retenir à l'armée, servant sans solde. » (*Réponse aux neuf demandes contenues dans le Mémoire de M. de Guilliers*, 18 août 1793, Dom Chamard : *Correspondance inédite concernant la Vendée Militaire*, 24.

l'autre forment la seule base sur laquelle furent échafaudées toutes les opérations de la grande Armée catholique et royale. Leur réunion, leur coexistence, plutôt, forme le seul plan général d'après lequel, suivant que telle ou telle influence l'emporte, le conseil de guerre ordonne une expédition sur un point ou sur un autre. Chose singulière à noter, le plus souvent ni d'Elbée, ni surtout Bonchamps n'appuient leur propre théorie dans le conseil ; ils sont presque toujours absents pour raisons de service ou pour soigner leurs blessures. C'est malheureusement un chef quelconque, plus ou moins qualifié pour cela, qui se charge de ce soin, et qui, d'ordinaire, dénature l'idée qu'il soutient d'après son tempérament et son intérêt personnel ou celui de son canton sans s'inquiéter du bien général. Celui-ci est pressé de dégager le territoire où il commande ; celui-là, jaloux surtout de trouver l'occasion de donner et de recevoir des coups, s'intéresse seulement à l'endroit où il le pourra faire plus à l'aise ; cet autre, confiant pour réussir dans ses propres forces et dans celles de ses voisins, les trouve bien suffisantes, sans recourir aux royalistes du Nord-Ouest ou à ceux du Midi, et n'entend partager la gloire du succès avec personne¹ ; cet autre enfin ne peut admettre qu'un homme moins titré ou de gradé inférieur ait plus de génie que lui-même. . . .

Et l'armée vendéenne, suivant que telle ou telle influence domine dans le moment, ou que l'urgence se fait sentir plus impérieusement sur un point, court du Sud au Nord, et de l'Est à l'Ouest² ! !

(A suivre).

H. BAGUENIER DESORMAUX.

¹ Après la prise de Saumur, lorsqu'il eut rejoint l'armée, Poirier de Beauvoir fut admis au conseil. « Sur la connaissance qu'on me donna, dit-il, des forces du parti, je dis sur-le-champ qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour dépêcher aux Princes, et leur apprendre le pied respectable sur lequel on était. . . . On reçut ce j'avançais assez légèrement ; je fis un « mémoire. . . . ; on bûta. Je vis quelque temps après que l'on comptait « être à Paris avant trois mois et sans le secours de personne. Le marquis « de Lescure était persuadé de cela, comme je suis convaincu que je « mourrai. » (*Poirier de Beauvais*, 37).

² L'extrême modestie de l'Elbée lui enlevait l'énergie nécessaire à un chef de parti pour se faire obéir. Lorsqu'il devint généralissime, ceux qui l'éurent spéculèrent sur son caractère, pour faire, comme dit Beauvais, chacun sa

propre volonté dans son canton. Son pouvoir diminuait chaque jour, ceux qui auraient dû suivre ses ordres ne cherchaient qu'à affaiblir son autorité, à atténuer ses talents et à le tourner en ridicule. On retrouve les critiques et les railleries dont on l'abreuvait, jusque dans les *Mémoires* de la marquise de la Rochejaquelein, comme un écho des appréciations de Lescure, premier mari de l'auteur et de Donnissan, son père. (Notamment pages 137, 139, 140, 207 à 209 de l'édition originale de 1839).

« Il avoit des défauts, il est vrai, dit Beauvais, mais que de choses attribuées, « à son emporté, qui ne venoient que de la certitude qu'il avoit, qu'il « n'y seroit point, obéi, n'ayant pas un caractère assez prononcé pour le vou- « loir et en prendre les moyens! » (Cl. Beauvais, 79, 131). Dès le temps de son élection, le second généralissime se rendit compte de cette hostilité qui eut des conséquences si funestes pour la Vendée, et loin de s'enorgueillir de son titre, il faisait part à Beauvais de ses angoisses. « Quel tourment, disait-il, quel chagrin j'éprouve de ne pouvoir pas faire le bien comme je le vou- « drais!... Il ne s'agit pas de savoir, il faut être obéi et je ne le suis pas. C'est « là le vrai motif, n'en doutez pas, pour lequel on n'a pas nommé M. de Bon- « champs. On est convaincu qu'il est plus militaire que je ne le suis, mais aussi « qu'il a plus de fermeté et qu'avec moi l'on fera ce que l'on voudra, parce « que l'on suppose que je n'irai point sévir contre des gens qui marquent « par leur naissance, leur propriétés et leur influence. » (Beauvais 79-80). Il convient de rapprocher ce témoignage bien précis de ce que dit Théodore Muret « certains écrivains ont fait de M. d'Elbée un politique plein de vues « ambitieuses. On a d'autre part, exagéré certaines nuances de son carac- « tère et de sa manière d'être, au point de lui donner presque un vernis de « ridicule. Ces deux points de vue sont également hors de vérité. M. d'Elbée « est un des chefs qui ont laissé la mémoire la plus vénérée, la plus chérie. « S'il rechercha le commandement, ce fut chez lui une question d'amour- « propre bien innocente dans son but. Certains officiers ont pu se prêter à « ce désir, discuter même, sachant que la bonté facile de M. d'Elbée, satis- « faite d'un titre, laisserait tout le monde à l'aise. » (Muret : *Guerres de l'Ouest*, I, 250). Il faut encore donner l'opinion d'un contemporain, Boutillier de Saint-André, qui répond à Muret : « M. d'Elbée était au-dessus de ces « prétentions indignes de la cause qu'il défendait, il avait trop de religion, « trop de vertus pour leur donner accès dans son âme. Je puis assurer cette « vérité : il était celui des généraux vendéens avec lequel mon père avoit le « plus de relations et jamais je ne me suis aperçu ni ai entendu dire qu'il « ait intrigué pour se faire nommer à la première place de l'armée ». (*Mé- moires inédits*). D'un côté donc nous trouvons les dires de M^{me} de La Rochejaquelein inspirée par la rancœur qu'éprouvèrent ses proches d'avoir été écartés du généralat suprême ; de l'autre, les affirmations bien nettes et complètement désintéressées de l'un des officiers les plus habiles de l'armée et d'un témoin, fils d'un ami intime des généraux vendéens.



ESQUISSE

DE L'HISTOIRE DE PLEUBIHAN

ARR. DE LANNION, CANTON DE LÉZARDRIEUX

(COTES-DU-NORD)

(Suite¹)

IX

Après l'expulsion des religieuses de Saint-Georges de leur prieuré de Pleubihan, après la spoliation de leurs biens et le sac de leur monastère, après la conclusion du Concordat, un nouvel ordre de choses est établi. Plus d'écoles gratuites à Pleubihan, plus de soins, de remèdes, de secours gratuits aux pauvres gens par les générosités de la révérende mère prieure. Les bonnes sœurs sont parties. Mais il y a remède à toutes les maladies, secours à tous les besoins, asile à toutes les souffrances au château du Launay, situé à un kilomètre du bourg. Car le Launay est habité par la noble famille de BOISGELIN DE KERDU, revenue d'exil après le retour des Bourbons en 1814. Et Boisgelin est synonyme de valeur militaire, de vertu sacerdotale, de talent littéraire, de charité chrétienne. En tout temps elle réalise la belle devise de ses armes : *In virtute vis*, elle puise sa force et son renom dans la valeur et dans la vertu. Armoiries : *Ecartelé aux 1 et 4 de gueules à une molette d'argent, aux 2 et 3 d'azur plein*. Les nouveaux habitants du Launay sont messire Pierre-Marie-Louis de Boisgelin et sa sœur noble dame Marie-Catherine-Joséphine, comte et comtesse de Boisgelin. Pierre-Marie-Louis, comte de Boisgelin, dit le che-

¹ Voir la livraison de juillet 1895.

valier de Kerdu, (*Kerdu, par. de Ploumilliau*), né à Piélo en 1758, mort à Pleubihan le 9 septembre 1816, fut officier au régiment du roi, chevalier de Malte, se distingua au siège de Toulon en 1793, émigra en Angleterre, collabora avec Fortia de Piles à plusieurs ouvrages remarquables, en écrivit d'autres dont plusieurs sont restés inédits¹. Le comte de Boisgelin était dans la vie privée la charité même, la providence des pauvres. Son modeste tombeau porte cette épitaphe :

O QUANTUM EST IN REBUS INANE !

ICI REPOSE. PIERRE, MARIE, LOUIS, DE BOISGELIN, DE KDU, CHEVALIER, DE L'ORDRE MILITAIRE ET HOSPITALIER, DE S^t JEAN DE JÉRUSALEM DONT, IL, A, DONNÉ, L'HISTOIRE, COLONEL, DU RÉGIMENT, DU ROYAL LOUIS, IL, COMBATTIT, POUR, LA, FOI, POUR, SON, ROI ET, SA, PATRIE, IL, FUT, REGRETTÉ, DE, SES, AMIS, ET, DES, MALHEUREUX, DONT, IL, ÉTOIT, LE, SOUTIEN, IL, EST, MORT, A PLEUBIHAN, LE, 9 SEPTEMBRE, 1816.

PRIEZ, DIEU, POUR, SON, ÂME.

Sa sœur, madame Marie-Catherine-Joséphine, comtesse de Boisgelin, ancienne chanoinesse du chapitre de la Bouexière, décédée au Launay le 2 février 1822, vendit de son vivant à fonds perdus la plus grande partie de ses biens pour soulager les malheureux et en donna le reste aux pauvres quelques jours avant sa mort par son testament. La reconnaissance et la vérité me font un devoir de dire ici que le manoir appartenant à mes parents a été acquis à ces conditions de la bonne abbesse, de la bienfaitrice que le peuple pleubihannais appelle encore aujourd'hui *Ann Abadez*, l'abbesse. Avais-je raison de proclamer que Boisgelin est synonyme de valeur militaire ? M. Lamare, dans son excellente étude sur la famille de Boisgelin, cite dans une même génération, dix officiers tués ou blessés à l'ennemi, de 1754 à 1764, en dix ans. — Synonyme de

¹ V. R. Kerviler, *Bio-Bibliographie bretonne*, 9^e fascicule, pp. 191, 192. — J'ai admiré à la Bibliothèque publique de Saint-Brieuc les RÉFORMATIONS DE BRETAGNE en plusieurs volumes manuscrits avec ex-libris de notre compatriote.

vertu sacerdotale et de talent littéraire avec le plus grand apologiste de notre foi à la tribune de l'Assemblée nationale de 1789 : M^r Jean de Dieu Raymond de Boisgelin de Cucé né à Rennes le 27 février 1732, grand vicaire de Pontoise et de Rouen, évêque de Lavaur en 1764, archevêque d'Aix en 1770, membre de l'Académie française en 1776, député du clergé aux Etats généraux de 1789, l'immortel auteur de l'« Exposition des principes sur la constitution du clergé », émigré à Londres au mois d'octobre 1792, rentré en 1801, archevêque de Tours en 1802, cardinal en 1803, sénateur et grand officier de la Légion d'honneur en 1804, date de sa mort. L'œuvre littéraire de M^r de Boisgelin est considérable. L'énumération de ses travaux occupe huit pages dans la Bibliographie de M. R. Kerviler. — Admirons maintenant, en ce qui concerne Pleubihan, la charité chrétienne des Boisgelin. Il nous suffira de reproduire textuellement le testament de madame Marie Catherine Joséphine, comtesse de Boisgelin de Kerdu.

« Moi dame Marie Catherine comtesse de Boisgelin, ancienne chanoinesse de Boixière, demeurant à ma terre du Launay, commune de Pleubihan, canton de Lézardrieux, arrondissement de Lannion, département des Côtes-du-Nord, désire que tout le peu du bien qui me reste et que je n'ai pas été obligée de placer à fonds perdus pour vivre, soit employé à fonder un hospice à ma terre du Launay, pour les pauvres de la paroisse de Pleubihan, afin d'éterniser les noms de mes bons et respectables parents, Marie-Marthe, Madeleine-Françoise et Marie-Madeleine de Boisgelin, qui ont rendu notre nom aussi précieux devant Dieu que respectable devant le monde, et cher aux malheureux.

« Comptant sur l'accord parfait du cœur de ma famille avec le mien, pour éterniser le nom de leurs ancêtres, et en conséquence le leur, dans un département où il n'habite plus rien qui puisse rappeler le berceau de leur nom, persuadée que leur cœur se portera à faire les volontés de leur tante, qui met toute confiance en eux et dans leur délicatesse, qu'elle ne s'est point même formée quelle forme la loi exige pour de pareils actes, elle les charge tous de mettre en exécution ses volontés, en chargeant, comme son ami, M. le comte de la Ville-Gontier, de

« faire toutes les démarches nécessaires pour avoir du Roi et du
 « ministre toutes les autorisations nécessaires. Je voudrais, s'il
 « était possible, trois Sœurs dites de la Providence, qui se trans-
 « porteraient à domicile chez les pauvres pour leur donner des
 « secours si nécessaires à la campagne. Je veux qu'elles prennent
 « soin des enfants, à qui elles apprendront la loi de Dieu, tant
 « garçons que filles, qu'elles apprennent à ces dernières tout ce qui
 « a rapport à la filature, l'estame et un peu de couture ; aux garçons
 « tous les travaux de lin, filer l'étope, la laine, faire la toile et
 « travailler au jardin ; bien entendu que tout le profit de l'ouvrage
 « sera, ainsi que le revenu des immeubles et le produit du jardin,
 « entre les mains des bonnes Religieuses sous la surveillance im-
 « médiante du desservant de la paroisse et d'une administration qui
 « sera choisie par le Maire et le conseil municipal, dont les fonc-
 « tions dureront cinq ans, et fera ce service gratuitement ; la pa-
 « roisse nommera en outre de cet administrateur trois conseillers
 « pour le même nombre d'années, qui tous les ans ou plus souvent
 « s'il est utile, se réuniront au Desservant de la paroisse et à l'ad-
 « ministrateur principal, pour percevoir et régler les comptes, et
 « délibérer sur ce qui paraîtrait le plus utile pour faire prospérer
 « l'établissement et favoriser les pauvres, en consultant les Reli-
 « gieuses dont le zèle et la charité active leur fera mieux connaître
 « leurs besoins. — Si Dieu me retire de ce monde avant Kgua,
 « Merrien et Isabeau, vieillards infirmes que j'ai recueillis chez
 « moi, je prie qu'on les laisse au Launay jusqu'à la formation de
 « l'établissement, où je fonde trois lits pour des vieillards et vieilles
 « femmes, au choix des nominateurs, je désire que ces lits soient
 « d'abord occupés par les dénommés Kgua, Merrien et Isabeau,
 « jusqu'à leur mort ; ensuite seront à la nomination, le premier
 « de M. Armand de Boisgelin, fils de mon frère aîné et à ses des-
 « cendants en province ; le second, de M. le comte de la Ville-
 « Gontier, pair de France, époux d'Adèle de Boisgelin, fille de
 « mon frère le marin, et à leurs descendants ; et le troisième du
 « conseil de l'hospice, afin que la commune de Pleubian ne perde
 « jamais le souvenir de ses bienfaiteurs, parmi lesquels elle regar-
 « dera mes neveux et nièces comme les principaux. J'entends que

« les lits ne seront occupés que par des pauvres de la paroisse de
 « Pleubian.
 « Voilà les conditions que je veux pour base de la fondation,
 « tant qu'à ce qui se rapporte aux suites nécessaires pour la soli-
 « dité de l'établissement et pour le bonheur des religieuses qui
 « voudront bien se sacrifier au bien de l'humanité. J'attends de
 « M. de Saint-Prix, que je regarde comme mon véritable ami, la
 « preuve de cette amitié qui fait mon bonheur depuis longtemps,
 « la complaisance qu'il aura d'accepter de se charger de tous ces
 « détails, conjointement avec M. de la Ville-Gontier, ayant l'un et
 « l'autre toute ma confiance et mon estime.
 « Launay se trouve grevé d'un contrat de six mille francs, au
 « profit de M. et M^{me} Le Pommelec. Comme je veux laisser mes
 « biens immeubles libres de toutes hypothèques à l'hospice, je
 « veux que l'on vende mon mobilier, sur le produit duquel l'on
 « prélèvera la somme nécessaire pour rembourser M. et M^{me} Le
 « Pommelec, en les remerciant de la grâce avec laquelle ils m'ont
 « obligée.
 « Je désire que mon jardinier Pipi Le Luron reste dans l'établis-
 « sement à la tête du jardin et travaux extérieurs, sous les ordres
 « des dames Religieuses qui formeront cet établissement. Si mon
 « jardinier préférerait se retirer, il lui serait fait une pension viagère
 « de cent francs, exempte de retenue, que l'hospice serait chargé
 « d'acquitter sur les biens que je lui laisse. Je désire que ma cui-
 « sière, Catherine Lissillour, soit également admise à servir dans
 « l'établissement, avec la même facilité de se retirer, et alors l'hos-
 « pice serait tenu de lui faire, comme à mon jardinier, une pen-
 « sion viagère de cent francs, aussi quitte de retenue, et qui comp-
 « terait pour l'un et pour l'autre du jour de leur sortie de l'établis-
 « sement, où je désire, tant qu'ils pourront y être utiles, qu'ils
 « jouissent des mêmes gages que ceux qu'ils avaient à mon ser-
 « vice : mon jardinier cent francs par an et ma cuisinière soixante
 « francs. Je désire que mes trois autres domestiques, Françoise
 « Liard, Anna et Marie reçoivent l'année courante de leurs gages,
 « entière, à quelque époque qu'elle soit commencée, et en outre,
 « une année de gratification. Je donne à Piche fils, vingt et un

« jours, à Françoise Bouguen vingt-huit, le tout à raison de huit
« sols par jour et à titre de gratification.

« Je veux conserver la pension viagère de cent francs, quitte de
« retenue, faite par ma défunte tante à Marie Ernot, épouse de
« Louis Le Coguen et dont le terme de paiement est à la Saint-
« Michel, et celle de cent-cinquante francs, aussi à chaque terme
« de Saint-Michel, à Françoise Feuillet, demeurant à Saint-Brieuc.

« Je recommande aussi aux administrateurs de l'hospice de
« donner la préférence au fils de mon fermier du Launay lorsqu'il
« s'agira de renouveler cette ferme.

« Pour témoigner mon attachement à M^{me} la marquise Délioux,
« ma nièce, je lui lègue les portraits de M. et M^{me} et le petit de la
« Ville-Gontier.

« Je lègue à Joseph de Boisgelin le portrait de mon frère, qui
« m'était si cher, et celui de M. le vicomte de Boisgelin qu'il a
« connu.

« Je lègue à Louis de Boisgelin, fils d'Armand de Boisgelin et
« filleul de mon frère, une médaille académique que ce dernier
« avait reçue du roi de Prusse.

« Je lègue à Armand de Boisgelin, comme tenant la place de
« l'aîné de la famille, tous les papiers de la famille, preuves, et
« tant du côté paternel que du côté maternel.

« Je lègue à MM. de Boisgelin de Provence, comme un souvenir
« de l'amitié de mon frère pour eux, l'histoire de Malthe, toute
« l'histoire de Rhodes, manuscrits, tout ce qui a rapport à l'Italie,
« et à quelques descriptions de l'Angleterre.

« Je lègue également pour souvenir à M. de la Ville-Gontier
« toute la partie et la Recherche que mon frère a faite sur le luxe
« des Romains.

« Je donne à M^{me} de la Ville-Gontier le fauteuil de mon frère, et
« à M. de la Ville-Gontier la peinture flamande qui est sur la che-
« minée de ma salle à manger, et à Armand, les portraits de mon
« père et de ma mère.

« Pour donner à M^{me} de Kerhir une marque particulière de mon
« amitié, je lui donne deux petits tableaux en cheveux ornant ma
« salle à manger, et me venant de la famille que j'aime le mieux.

« Je donne à M^{le} de Ploësquellec une tasse de porcelaine avec le
« chiffre S. B., en souvenir toujours présent de notre ancienne
« liaison, à M^{lle} Célestine de Kermel la douma de M^{lle} Amélie de
« Lescours, à M^{me} de Coulonce ma belle descente de Croix, que
« l'abbé Priest m'avait donnée, à M^{lle} de Coulonce une petite écuelle
« de porcelaine, et à Amélie de Lescours mon Concordat, donné
« par l'abbé de Saint-Priest.

« Je donne à M^{me} V^e Lucas l'armoire vide qui se trouve sur le
« pallier de l'escalier, main gauche en entrant, et une petite table
« ronde à manger¹; à M^{le} J^e Le Collen mon Saint-Joseph qui est au
« pied de mon lit; à M^{me} le Pommelec une Conception qu'elle a
« bien voulu me prêter à la mort de sa fille; et à M^{me} le Collen, un
« Sacré-Cœur qui me sert tous les jours.

« Je désire que jusqu'à l'époque où l'établissement soit en
« activité, l'on continue de distribuer l'aumône journalière mon-
« tant à 2 demi-boisseaux orge, et trois livres en argent par semaine.

« Ce testament a été ainsi dicté et écrit à Pleubian, aujourd'hui
« 28 du mois de janvier mil huit cent vingt-deux. Ce testament
« est écrit sur deux feuilles papier de 70°.

De la main de M^{me} de Boisgelin :

« J'approuve l'écriture de mon présent testament. Au Launay,
« le vingt-huit janvier mil huit cent vingt-deux.

« Marie-Catherine-Joséphine de Boisgelin, ci-devant chanoinesse
« du chapitre de Boixière. »

La Révolution avait chassé les religieuses bénédictines de Saint-
Georges qui, depuis près de 800 ans, se consacraient à la prière,
au soin des malades, à l'éducation des enfants, au soulagement
des pauvres, à l'entretien des prêtres, à la splendeur du culte, à la
décoration de l'église. L'ancienne chanoinesse de Bouxière ne
peut rappeler ces saintes filles. Elles sont pour jamais dispersées,
réduites par la mort ou réfugiées dans d'autres communautés reli-
gieuses. Mais du moins M^{me} de Boisgelin appelle d'autres bonnes
sœurs pour continuer à la paroisse les traditions de charitable

¹ Cette armoire, chef-d'œuvre de sculpture, se conserve avec soin dans notre
vieux manoir de KERVAN ; elle est en vogue de tous les amateurs. La petite table
ronde existe encore, mais elle a peu de valeur.

dévouement des anciennes prieures et religieuses de Saint-Georges. Ces sœurs sont les Dames de la Providence de Ruillé-sur-Loir dont la fondatrice fut, au commencement de ce siècle, M^{lle} Rolland du Roscoat qui nous envoya les premières religieuses. En s'adressant à cet Institut M^{rs} de Boisgelin devait se souvenir qu'une autre M^{lle} du Roscoat fut, en 1732, la mère du cardinal de Boisgelin dont nous avons admiré la vertu et le talent. Alliés autrefois par le sang, Boisgelin et Roscoat sont encore alliés aujourd'hui pour le bien, et Pléhédél, où sont les châteaux qui ont donné le nom à ces deux illustres familles, peut en témoigner hautement. Les revenus de la fondation de Boisgelin de Kerdu assurent aux petites filles de Pleubihan une école catholique libre et gratuite. Cette école libre est tenue au château même du Launay. Le programme des études, tracé par la bienfaitrice, est simple et pratique : instruction primaire religieuse et morale, leçons de choses, apprentissage. Avec un pareil système nous aurions actuellement moins de déclassés, moins d'orgueil breveté, de vanité diplômée, mais plus d'hommes utiles et laborieux, plus de femmes de ménage. Les sœurs sont encore tenues à se transporter « à domicile chez les pauvres pour leur donner les secours si nécessaires à la campagne » et à faire d'une partie de leur maison un petit hôpital de « trois lits pour des vieillards et vieilles femmes » qui trouvent ainsi un abri contre la misère et l'abandon. Enfants et vieillards sont confiés aux soins intelligents et délicats des sœurs de la Providence. Bien souvent ces filles de la charité, ces servantes des pauvres, ces éducatrices de la jeunesse, émues de pitié au contact des infirmités humaines, ajoutent de leur plein gré un quatrième lit à la fondation de l'hospice. Elles entretiennent, avec une exquise propreté, un oratoire privé dans l'intérieur de la maison. Le Saint-Sacrement y est toujours conservé, la messe y est dite une fois tous les quinze jours ; et comme jadis au vieux prieuré Saint-Georges, le bon Dieu est bien prié, bien servi au Launay. Les sœurs sont entretenues par des terres, des rentes à elles, distinctes du patrimoine des pauvres. Ce patrimoine consiste en un bureau de bienfaisance bien doté par la fondatrice et administré par un conseil dont le recteur de Pleubihan est

membre-né ou de droit. Les pauvres sont secourus par des bons de pain, de viande, d'argent, de médicaments, et cela à des intervalles réguliers. Survienne une épidémie, le conseil vote des distributions extraordinaires. Survienne la mort elle-même, le cercueil des indigents est au frais du bureau de bienfaisance. Pourquoi faut-il que nos édiles, au lieu d'imiter la charité de la noble Dame, en se fendant eux-mêmes de leur pièce de cent sous, pourquoi faut-il que nos municipaux aient cru bien faire en fixant le 14 juillet comme jour officiel de distribution publique et générale d'aumône au compte de la pieuse et chrétienne fondatrice ? C'est très bien, et rien de mieux que de faire à la fête nationale l'aumône civique, la charité laïque, la part des pauvres, le don patriotique. Mais pour ne pas enlever à la grande fête, à la distribution de secours, sa signification primordiale, politique et républicaine, il est de toute justice que Messieurs du Conseil municipal de Pleubihan votent des secours sur le budget de la commune ou puisent au fond de leur bourse. Prendre à la caisse de Boisgelin, tout en criant à la tyrannie, à l'oppression du peuple par les nobles, le jour dit « affranchissement du tiers-état, » c'est réussi. Par contre, voyez l'oppression. Avec quelle déférence, quelle tendresse et maternelle sollicitude, quelle respectueuse préférence, la comtesse de Boisgelin oblige et récompense ses serviteurs, parle des pauvres et des enfants, des vieillards et des infirmes, reconnaît par un pieux souvenir et une bonne parole les moindres services de ses amis Pleubihannais ! Les roturiers sont les premiers nommés, les domestiques largement rentés ou gratifiés, les pauvres reçoivent toute la fortune. Les grands noms de Bretagne et de France, les membres de la famille sont mentionnés à la suite des pauvres gens et il ne leur revient que des cadeaux insignifiants. Voilà un exemple admirable que je propose à nos bourgeois parvenus, dont la richesse est tout le talent, l'esprit et le cœur, qui prennent la morgue de quelques aristocrates, marquis de Carabas, mauvais ton et mauvais goût, sans emprunter la simplicité, la dignité, la condescendance des véritables familles privilégiées. Ne soyons pas ingrats, Pleubihannais. Je crois interpréter vos sentiments comme je traduis les miens en exprimant au chef actuel

de notre bienfaitrice à M. Bruno Louis-Marie-Victor, marquis de Boisgelin-Boisgelin, l'hommage de notre éternelle reconnaissance.

Par la loi du 17 août 1856, la paroisse de Kborz, prise auparavant sur le territoire de Pleubihan, a été érigée en commune séparée. Depuis 1822, les pauvres de Kborz émargeaient au budget de bienfaisance créé par M^{me} de Boisgelin. La fondation étant faite au profit des seuls pauvres de Pleubihan, les habitants compris dans la nouvelle circonscription communale de Kborz avaient-ils un droit strict et réel aux secours alloués par le testament de 1822 ? Sur cette question épineuse et délicate se greffa un procès entre les deux communes intéressées. La justice décida que les nécessiteux de Kborz avaient un droit proportionnel au nombre des habitants de la nouvelle circonscription et de la population actuelle et communale de Pleubihan.

X

Depuis la stipulation du Concordat de 1801, la paroisse de Pleubihan a été administrée par MM. François Le Corre, qui prêta serment au gouvernement consulaire et impérial ; Isaac Le Roux qui réédifia l'église ; Guerniou, mort curé de Plouha ; Jean-Marie Benoist ; François Le Borgne, prêtre des plus charitables envers les pauvres, fondateur de la salle d'asile ou école maternelle libre pour les enfants du premier âge, agrandit l'église, refit le clocher ou campanile, et mourut en 1874 ; M. Isaac Riou, neveu de dom Isaac Le Roux, doué d'un beau talent pour la musique religieuse, décédé curé de Pontrioux ; M. François Boudier, transféré et mort à Plouguel, et enfin le recteur actuel, M. Jacques-Marie Conan qui, aidé par le sympathique maire de la commune, M. Guillaume Rabé, vient de restaurer l'église avec un goût exquis et d'ériger dans le nouveau cimetière, hélas ! trop éloigné du bourg et du presbytère, un calvaire en granit dû au ciseau du sculpteur Hernot, de Lannion.

Le peuple de Pleubihan conserve encore la foi des anciens jours. Le pardon de Saint-Georges est rétabli comme fête patronale et dévotement célébré le dimanche qui suit le 23 avril. M. Louis Tiercelin, l'historien de nos pardons et de nos pèlerinages, auteur de

La Bretagne qui croit, a publié une intéressante relation d'un pardon de Saint-Georges, du 29 avril 1894. En reproduisant ici ce compte-rendu, je préviens le lecteur que les compliments à mon adresse sont dictés par l'amitié qui depuis longtemps m'unit à M. Louis Tiercelin, et cette amitié, dont je m'honore, je la dois uniquement à mon culte de la Bretagne, de ses Saints, de ses Pardons.

LE PARDON DE SAINT-GEORGES.

« Les fêtes du pardon de Saint-Georges à Pleubihan ont été superbes. On sait que la restauration du culte du saint dans la paroisse est due au zèle de M. l'abbé Conan. S'appuyant sur les savantes recherches de M. l'abbé Yves-Marie Lucas, il est venu à rendre à saint Georges les anciens honneurs qu'il recevait dans ce pays et à ramener la foule dans l'église au jour de son pardon (le dimanche qui suit le 23 avril).

« Plus de deux mille personnes assistaient à la grand'messe, une grand'messe solennelle chantée par la maîtrise du Petit-Séminaire de Tréguier, sous l'habile direction de MM. Mordellès et Angée. La voix de M. l'abbé Gouarin a été fort remarquée, et celle de M. l'abbé Libouban, accompagnée pendant le *Credo* par les gracieuses broderies de l'ophicléide, a fait merveille.

« Le sermon était prêché par M. l'abbé Lucas qui avait qualité pour parler de saint Georges et de Pleubihan : de Pleubihan, en bon fils de ce beau pays, et de saint Georges, au nom des recherches qui ont déterminé la restauration de son culte dans la paroisse. C'est toute une monographie religieuse de Pleubihan qu'il nous a donnée depuis l'arrivée de saint Mandez à *Porz Bini-ge* jusqu'à la fondation d'un prieuré par les religieuses de Saint-Georges en 1032. C'est en ce moment que saint Georges, patron des religieuses, devient le patron de la paroisse, au lieu de saint Pierre, ancien patron. L'abbé Lucas nous montra ensuite cette pieuse terre évangélisée par saint Yves, puis par saint Vincent-Ferrier. L'Eglise est trop petite alors pour l'empressement des fidèles ; aussi élève-t-on dans le cimetière cette belle chaire à prêcher en granit que nous avons admirée. Continuant la série

« de ces intéressants souvenirs religieux, le prédicateur nous
« parle de Jean de Kerhoz, premier maître de saint Yves, origi-
« naire de Pleubihan; de l'abbé Lageat, vicaire pendant la Révo-
« lution qui, revenu dans sa paroisse après un séjour à Jersey, est
« découvert avec un de ses confrères l'abbé Le Gall chez M^{me} Tau-
« pin, née Ursule Terrier, et bientôt après guillotiné à Lannion.

« Après la Révolution, les Religieuses de Saint-Georges ne re-
« prirent pas possession de leur prieuré; l'œuvre du bien est alors
« recommencée par une sainte femme, une ancienne chanoinesse
« que le peuple surnommait l'abbessé, M^{me} de Boisgelin, qui ap-
« pelle à Pleubihan les religieuses de Ruillé, leur donne son châ-
« teau pour maison d'école et qui meurt en laissant tous ses biens
« aux pauvres.

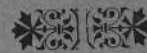
« Récapitulant tous ses souvenirs, dans une chaude péroraison,
« l'abbé Lucas exhorte les fidèles à prier les saints qui ont évangé-
« lisé le pays, à garder mémoire de celles qui ont été ses bienfai-
« trices, les religieuses de Saint-Georges et M^{me} de Boisgelin; à ai-
« mer les sœurs de Ruillé qui se dévouent pour l'instruction et le
« vénéré pasteur dont le zèle et le dévouement ne sauraient être
« trop loués.

« La population ne peut que s'associer à cet éloge; l'église, res-
« taurée par M. Conan, est d'une décoration élégante et d'une éclat-
« tante propreté que lui envieraient bien des paroisses. La proces-
« sion a encore été un témoignage de tout ce que fait M. Conan
« pour la splendeur du culte. Je n'ai jamais vu pareil tourbillon-
« nement d'étendards et de bannières; j'ai remarqué avec plaisir
« les enfants de l'école laïque costumés en marins et surveillés par
« leurs instituteurs. C'était la première fois qu'apparaissait à la
« procession un superbe bateau aux nombreux pavillons porté par
« de vrais marins, ceux-là, que commandait un second maître.
« J'ai remarqué aussi le gracieux cortège des jeunes filles en robes
« bleues et en voiles blancs qui faisaient une garde d'honneur à la
« statue de l'Immaculée-Conception. Je n'aurais garde d'oublier la
« musique du collège, dont le chef habile est M. Angée, et surtout
« celui dont la maîtrise domine toujours ces exécutions: l'excellent
« abbé Mordellès. » (*Indépendance bretonne*, 5 mai 1894).

Pour être impartial, je dois regretter que l'administration mu-
nicipale se soit trop hâtée de laïciser, vers 1860, l'école des garçons
alors dirigée par les Frères de Lamennais. Espérons que l'école
libre des filles, établie au Launay sous la direction des Dames de
la Providence de Ruillé-sur-Loir, se maintiendra à perpétuité
comme la dotation qui l'a fondée, comme la dotation des pauvres.
Les missions et retraites, prêchées à des intervalles réguliers, sur-
tout par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, entretiennent
l'esprit de foi et les pratiques religieuses. Tous les ans, du 1^{er} au 2
août, depuis 1875, les paroissiens ont à cœur de gagner l'indul-
gence de la Portioncule attachée à la visite de l'Eglise. Signalons
aussi le naufrage du 1^{er} août 1875 où périrent quatre prêtres: deux
professeurs de Tréguier, MM. Jean-Marie Chatté de Plérin et Fran-
çois Doné de Pleubihan, et nos deux vicaires, MM. Joseph Le
Cornec et Eugène Cavan, avec un bûcheron de Tréguier, nommé
Gilles Lohou. Un seul put se sauver par miracle, M. l'abbé Jean-
Marie Le Goff, jeune clerc de Pleubihan, décédé depuis recteur de
Hengoat le 14 novembre 1894. Une jolie verrière, don de M. Le
Goff, représentant N.-D. de Bon-Secours de Guingamp, rappelle ce
sinistre mémorable. M^{re} Eugène-Ange-Marie Bouché fut frappé,
en tournée de confirmation à Pleubihan, le 21 mai 1888, d'une
attaque d'apoplexie dont il mourut à Tréguier le 4 juin suivant.

Abbé YVES-MARIE LUCAS.

FIN.



LE DUC DE FERRARE

AVANT-PROPOS

Le Duc de Ferrare, *drame inédit, en trois actes et en vers, d'Hippolyte Lucas, lui a été inspiré par le Châtiment sans vengeance, (Il Castigo sin Venganza), de Lope de Véga. Le même auteur lui avait déjà fourni une comédie, l'Hameçon de Phénice, et un opéra, l'Etoile de Séville. Il fut redevable à Calderon du Médecin de son honneur, et de Diable ou femme, à Alarcon, du Tisserand de Ségovie, à Francisco de Rojas du Collier du roi et au romancero de Rachel ou la belle Juive. Toutes ces pièces, qui ont été réunies en un volume, en 1851, ont reçu un accueil favorable du public, soit au Théâtre Française, soit à l'Odéon.*

Il nous a paru qu'à l'occasion de la publication du drame du Duc de Ferrare, il ne serait pas sans intérêt de rappeler quelle fut l'œuvre d'Hippolyte Lucas, tant comme poète, critique et romancier, que comme auteur dramatique, et de préciser l'importance de son rôle à ce dernier point de vue.

Né à Rennes en 1807, mort à Paris, bibliothécaire à l' Arsenal, en 1878, il débuta, en 1834, par un volume intitulé : le Cœur et le Monde, recueil de prose et de vers, composés en grande partie pour la Revue de Bretagne qu'il avait fondée l'année précédente, avec le concours de Brizeux, d'Edouard Turquety, de Boulay-Paty, etc. Parmi les pièces de ce recueil, figurait le Clou, conte fantastique, qui eut l'honneur d'être traduit ou imité en plusieurs langues, et qui fut le point de départ de la réputation de l'auteur.

Il publia ensuite successivement : Caractères et portraits de femmes (1836), l'Inconstance (1839), l'Echelle de soie (1843), le

Collier de Perles, (1845), l'Histoire des guerres civiles de France (1847), Curiosités dramatiques et littéraires, ou Esquisse de la littérature anglaise, (1855), le Portefeuille d'un journaliste (1856), Documents relatifs à l'histoire du Cid, (1860), la Pêche d'un mari, ou la Petite pêcheuse de Saint-Briac, (1862), le Panthéon des hommes utiles, (1864), M^{me} de Miramion ou le Roman d'une honnête femme (1868), les Architectes de la nature d'après le naturaliste anglais J. G. Wood, (1870).

Les œuvres les plus importantes d'Hippolyte Lucas sont avec son théâtre espagnol, cité plus haut, l'Histoire philosophique et littéraire du Théâtre Français depuis son origine. Trois volumes, (1863), ouvrage que nous avons complété jusqu'à nos jours, dans une récente édition qui date de 1895¹, et Heures d'amour, poésies, qui lui ont également survécu, et qui ont eu cinq éditions de 1834 à 1891. A cette liste il convient d'ajouter deux œuvres posthumes publiées par nos soins : les Cahiers roses de la Marquise, (1882), Portraits et Souvenirs littéraires, (1890), et Chants de Divers Pays. (Poésies inédites) publiés par la Société des bibliophiles bretons, (1893).

L'œuvre dramatique d'Hippolyte Lucas se compose de deux parties distinctes : les pièces empruntées à la littérature grecque telles qu'Alceste, les Nuées d'Aristophane, Médée et celles, que, comme on l'a vu plus haut, lui a inspirées le théâtre espagnol. Il a composé en outre un assez grand nombre de comédies originales parmi lesquelles nous citerons entre autres : la Double Epreuve ; Champmeslé, M^{lle} Navarre, les Baisers, l'Esprit familial, l'Homme sans ennemis, etc., pièces représentées, pour la plupart à l'Odéon, et des opéras et opéras comiques tels que l'Etoile de Séville, le Siège de Leyde, la Bouquetière, Betty, Lalla Roukh, Fior d'Aliza, la Cruche cassée, les Parias, etc...

C'est surtout par ses adaptations du théâtre espagnol qu'Hippolyte Lucas a conquis une place des plus honorables dans la littérature dramatique de son temps. On peut dire que, sous ce rapport, il a renoué en quelque sorte, au milieu du XIX^e siècle, la tradition

¹ Flammarion, éditeur.

des XVII^e et XVIII^e siècles pour lesquels le théâtre espagnol, particulièrement brillant par l'imagination et la vivacité de l'intrigue, avait été une veine féconde. Il restait encore à glaner, en effet, dans le champ si fertile exploité par les génies de Corneille et de Molière, et par l'esprit ingénieux de Lesage. Deux grands poètes, si ce nom fut jamais mérité, Lope de Véga et Caldéron n'avaient pas encore tenté les maîtres de notre scène, lorsqu'Hippolyte Lucas s'en inspira très heureusement. Les pièces qu'il leur emprunta, et celles que d'autres grands auteurs lui fournirent, étaient loin d'être des traductions. Il se borna en effet à en prendre la donnée et quelques situations, et il les soumit à toutes les exigences du théâtre français. La critique du temps se plut à reconnaître qu'il avait reproduit avec fidélité le sentiment espagnol, que la couleur était bien observée, et que la puissance de l'intérêt dramatique se joignait à l'unité de ton. Nous avons l'espoir que le drame inédit du Duc de Ferrare, qui fait revivre l'un des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol, justifiera également cette appréciation.

LÉO LUCAS.

LE DUC DE FERRARE

DRAME EN 3 ACTES ET EN VERS

par Hippolyte LUCAS

PERSONNAGES

LE DUC DE FERRARE.
 LE COMTE FRÉDÉRIC, son fils naturel.
 LE MARQUIS DE GONZAGUE.
 FINÉO, bouffon.
 PARISINA, duchesse de Ferrare.
 AURORE, nièce du duc.
 LUCRÈCE.
 SEIGNEURS, PAYSANS, GARDES.

La scène se passe à Ferrare en 1445.

ACTE PREMIER

SCÈNE I

Un bois. Des collines dans le fond.

LE COMTE FRÉDÉRIC, FINÉO

FINÉO.

Nous voilà, Monseigneur, écartés de la route ;
 Nous sommes égarés et pour longtemps sans doute.
 Je vous suivais de loin.

LE COMTE.

Je connais ces sentiers,
 J'y suis souvent venu rêver des jours entiers.
 C'est l'asile où je fuis la foule que j'abhorre.

FINÉO.

Ne redoutez-vous pas que la cousine Aurore,
 En ne vous voyant plus, ne prenne du souci ?...

LE COMTE.

Le marquis de Gonzague est auprès d'elle.

FINÉO.

Vous êtes jaloux ?

Ainsi,

LE COMTE.

Non. Si mon âme est remplie,
 Finéo, d'amertume et de mélancolie,
 J'ai bien d'autres motifs que ceux d'un fol amour.
 Puis-je me réjouir en effet dans ce jour ;
 Parisina, qu'en vain de toutes parts on loue,
 Pour épouser mon père arrive de Mantoue.
 Un tel hymen me cause un profond déplaisir,
 Je suis bâtard, le fruit d'un fugitif désir ;
 Un autre fils viendra qui, né plus près d'un trône,
 Dans ses jouets dorés trouvera la couronne.
 L'enfant de la vieillesse est d'ailleurs le plus cher,
 C'est l'enfant de l'esprit bien plus que de la chair.
 Quand son souffle adoré dans une barbe grise
 Se glisse en s'y jouant comme une douce brise,
 Il n'est roi, ni fermier qui, le cœur triomphant.
 Prêt à donner le ciel, ne sourie à l'enfant !
 Je n'hériterai pas. Tout me sera contraire,
 La tendresse et la loi combattront pour un frère.

FINÉO.

Attendez qu'il soit né pour avoir cette peur,
 Votre père entre nous...

LE COMTE.

Non, d'un rêve trompeur,
 Je ne veux pas bercer mes tristes destinées.

FINÉO.

Cependant, Monseigneur, sous le faix des années,
 Votre père se courbe... il n'a de fils que vous ;
 La mort a moissonné les autres sous ses coups,
 On les a vus ravis sous l'aile de leurs mères
 Mortes aussi bien qu'eux, pauvres fleurs éphémères.
 Le Duc enfin renonce à ses amours divers,
 Dont le scandale a trop occupé l'univers.

Comme héritier du trône, il n'ose reconnaître
 Un fils que l'amour seul sans l'hymen a fait naître,
 Mais il vous aime au fond et je vois ses projets ;
 Il fait tout ce qu'il peut pour plaire à ses sujets.
 A moins d'un autre enfant obtenu par miracle,
 Vous lui succéderez, sans rencontrer d'obstacle.
 Un bâtard à son père a toujours succédé,
 Dans notre beau pays où l'hymen débordé,
 Fleuve un peu vagabond oublieux de sa source,
 Ailleurs que dans son lit trace souvent sa course.
 L'usage est donc pour vous. Le trône vous revient.

LE COMTE.

Une veuve a des droits. Son parti les soutient
 Avec ou sans enfants, mon malheur est le même ;
 Elle conservera la puissance suprême.

FINÉO.

N'est-il pas des États que l'on peut conquérir?...

LE COMTE.

Tu dis vrai, Finéo : régner ou bien mourir !...
 Le sang impétueux qui bouillonne en mon être
 Se révolte et demande à se faire connaître.
 Je prétends, à défaut du paternel blason,
 Par la gloire adopté, commencer ma maison.
 A ces princes anciens, que tant d'orgueil inspire
 Je saurai bien montrer comme on gagne un Empire.
 Je saurai bien pousser, et parmi les meilleurs,
 Mon cheval de bataille aussi loin que les leurs...
 Mon bras est ferme et sûr, on verra mon épée
 Au plus fort des combats d'un noble sang trempée...
 Bernard de Carpio, le vainqueur de Roland,
 Était aussi bâtard, il n'en est pas moins grand.

FINÉO.

N'oubliez pas Dunois déjà couvert de gloire
 A votre âge, et qui doit prendre rang dans l'histoire ;

Ce rude compagnon, fier de lui, Monseigneur,
Du surnom de bâtard fait son titre d'honneur.
J'ai même entendu dire, et je le crois sans peine,
Que les fils de l'amour ont une heureuse veine ;
Ils brillent ici-bas d'un éclat singulier ;
Ainsi que la comète au cours irrégulier,
Le feu qui les créa . . .

LE COMTE.

Finéo, je t'en prie,
Épargne-moi les traits de ta plaisanterie.

FINÉO.

Ne suis-je pas bouffon ? n'est-ce pas là mon lot ?
Le sceptre a bien souvent besoin de mon grelot.
Mais votre Aurore vient le cœur rempli de larmes.

LE COMTE.

Finéo, ses attraits n'ont plus pour moi de charmes,
J'ai cessé de l'aimer sans trop savoir pourquoi,
Mais peut-on de l'amour bien connaître la loi ?
Il nous attire et puis nous éloigne ; il nous brûle.
Il nous glace et nous force à quitter sans scrupule
Celle que nous cherchions, l'amour est ainsi fait,
La cause est ignorée et nous sentons l'effet.
Il nous élève aux cieux et nous rejette à terre,
Il nous donne à son gré la paix après la guerre.

SCÈNE II

LE COMTE, FINÉO, AURORE.

AURORE.

Vous quittez le cortège et l'on ne vous voit plus,
Nous poussons dans le bois mille cris superflus,
L'écho seul nous répond, Seigneur, d'un œil profane
Poursuivez-vous les pas des nymphes de Diane,
Ou pour une bergère, en un humble séjour,
Avez-vous, beau pasteur, abandonné la cour ? . . .

LE COMTE.

Eh ! madame, qui sait ? . . . j'ai pu, pasteur fidèle,
De la fidélité rencontrer le modèle,
Quelques beautés de cour que je n'ose nommer,
Des bergères peut-être apprendraient l'art d'aimer.

AURORE.

On est donc à la cour d'une humeur bien volage ?

LE COMTE.

J'en pourrais aisément fournir le témoignage.

AURORE.

Vous pourriez vous tromper.

LE COMTE.

Ce n'est pas ce qu'on dit.
La constance à la cour n'est pas fort en crédit.

AURORE.

Cela dépend du sexe et vous parlez du vôtre.

LE COMTE.

Non pas, mais finissons un tel jeu l'un et l'autre,
Le marquis à propos m'invite à vous laisser !
Le marquis a le don de vous intéresser.

(Il sort avec Finéo qui a pris part à la conversation par des gestes comiques).

SCÈNE III

AURORE, LE MARQUIS DE GONZAGUE .

AURORE.

Il me quitte, l'ingrat . . .

LE MARQUIS s'avancant.

Madame, on vient d'apprendre . . .

AURORE l'interrompant.

Eh ! que me voulez-vous ? vous auriez dû comprendre
Que je venais ici respirer librement.

LE MARQUIS.

Auprès de Frédéric, de votre heureux amant...

AURORE.

J'ai promis d'être à lui, je n'en fais point mystère,
Dans notre affection l'honneur n'a rien à taire.

LE MARQUIS.

Je regrette, en voyant l'excès de ce courroux,
D'avoir troublé, madame, un entretien si doux,
Mais

AURORE, interrompant de nouveau.

Vous ai-je flatté, dites, d'un espoir tendre,
Quand votre passion à moi s'est fait entendre?

LE MARQUIS.

Non, madame...

AURORE.

Eh bien donc, pourquoi m'importuner,
Pourquoi me suivez-vous?

LE MARQUIS.

Si...

Daignez me pardonner.

AURORE.

Je ne conçois pas vraiment que votre audace
Me tourmente à ce point.

LE MARQUIS.

Que je m'explique enfin...

Souffrez, souffrez de grâce

AURORE.

Votre amour me fatigue!

Pas d'explication!

LE MARQUIS.

Il n'est pas question
De mon amour, madame, et vous êtes trop prompte
A prendre contre moi les intérêts du comte.

Il n'est pas question

Je sais, quelque chagrin dont je souffre aujourd'hui,
Que je dois par égard m'effacer devant lui,
Attendant, si jamais il changeait de pensée...

AURORE, vivement.

Suis-je faite à présent pour être délaissée?...

LE MARQUIS.

Oh! non pas à mes yeux...

AURORE.

Auriez-vous donc surpris
Quelque intrigue du Comte? .. Ah! parlez, à ce prix...

LE MARQUIS.

Je ne sais rien, madame
Un tel moyen, d'ailleurs, me paraîtrait infâme,
Mais encore une fois, il s'agit...

AURORE.

Et de quoi?
Car vous ne parlez pas!

LE MARQUIS.

La faute est-elle à moi?
Sachez donc qu'un courrier survenu tout à l'heure,
Au moment où le duc sortait de sa demeure,
Apprend que la princesse, égarée en chemin,
N'arrivera peut-être en nos murs que demain.
Contre tout accident que le Ciel la protège!
Le duc rempli de crainte a rejoint le cortège,
Il fait de tous côtés courir pour la chercher,
Mais lui-même, en ce lieu, je le vois s'approcher.

SCÈNE IV

LES PRÉCÉDENTS, LE DUC, suite du DUC

LE DUC.

Parcourez ces sentiers, avec un soin extrême,
Marquis, prenez mes gens, conduisez-les vous-même,

Ces sentiers sont étroits ; en effleurant le roc
Le carrosse emporté peut se briser du choc.

(Le marquis sort avec sa suite).

SCÈNE V

LE DUC, AURORE

LE DUC.

Vous savez quel effroi nous est venu surprendre ?

AURORE.

Oui, Seigneur !

LE DUC.

Quelque temps ici je veux attendre.
Avez-vous vu mon fils ?

AURORE.

Oui, Seigneur, je l'ai vu.

LE DUC.

Il n'est point informé de ce coup imprévu.

AURORE

Non, Seigneur !

LE DUC.

Si j'en crois plus d'une confiance,
Ses secrets, (il connaît votre rare prudence),
Vous sont acquis, Aurore, et vous devez savoir
Quel visage à son père il prétend faire voir ?
Sa jeune ambition incapable de feinte
A rempli le palais d'une bruyante plainte.
Et j'ai peur qu'à Mantoue un écho n'ait porté
Les indiscrets transports de son hostilité.

AURORE.

Hélas, naguère encor, m'ouvrant toute son âme,
Il me laissait chérir l'espoir d'être sa femme,

Mais les choses ont pris un autre cours, Seigneur,
Une ombre en ce moment altère mon bonheur.

LE DUC.

Des querelles d'amant, rien de plus éphémère !

AURORE.

Je le présume ainsi ; quant à sa belle-mère,
Avec peine il l'attend, pour ne vous cacher rien,
Seigneur, si votre vœu s'accorde avec le mien,
Ma famille a des droits sur Milan et peut-être,
Un vaillant champion les faisant reconnaître,
Ma main apporterait un trône à mon époux.

LE DUC.

C'est aussi mon espoir.

AURORE.

Je demande à genoux
La main de votre fils, Frédéric, que j'adore
Depuis mes jeunes ans...

LE DUC.

Relevez-vous, Aurore,
Vous comblez mes souhaits ; je voulais vous unir.
Pour lui s'ouvrir avec vous un immense avenir.
Vous ne l'ignorez pas, notre belle Italie,
D'un sourire d'amour constamment embellie,
Des peuples étrangers charme trop les regards,
On les voit sur nos champs fondre de toutes parts ;
J'ai rêvé bien des fois qu'un prince actif et ferme
Aux envahissements mettrait un juste terme.
O terre d'Italie, ô terre de héros,
Où, quand le soc découvre en passant leurs grands os,
Le laboureur pensif arrête sa charrue,
Pour admirer longtemps la race disparue,
Ne renaîtras-tu pas, terre des anciens jours ?
Ne reverra-t-on plus dans son libre parcours,

De tes Alpes au moins jusqu'à l'Adriatique,
 Devant nos légions voler ton aigle antique ?
 Mantoue où j'ai conclu quelques secrets accords,
 Est prête à seconder de belliqueux efforts.
 Vrais fils de nos aïeux, vengeurs de leurs dieux lares,
 Il est temps de crier : hors d'ici les barbares !
 Il est temps de chasser, Aurore, et pour toujours,
 Ces éternels essaims d'implacables vautours,
 Qui de leur froid pays franchissant la barrière,
 Viennent de notre ciel obscurcir la lumière.
 Et de rapprendre au monde, en rompant leur essor,
 Que notre peuple peut vaincre et briller encor.
 Dussé-je à ce labeur sacrifier ma vie,
 Si j'aide à relever ma contrée asservie,
 A lui remettre au front la splendeur du passé,
 Je ne me plaindrai pas de tout mon sang versé.

AURORE.

O noble duc !

LE DUC.

Je hais les Visconti, ces traîtres,
 Ambitieux si prompts à ramper sous des maîtres,
 Serviteurs des Césars, leurs lâches complaisants,
 Tenant d'eux leurs Etats ainsi que des présents.
 Je ne pardonne pas au grand Dante lui-même
 D'avoir de l'Empereur flatté le diadème,
 Lorsque las de monter les escaliers d'autrui,
 Abattu par la lutte, indigne enfin de lui,
 Il sentit dans l'exil se ralentir sa flamme,
 Comme un captif qui perd la moitié de son âme !
 Oui, j'aurais voulu voir notre Homère chrétien.
 Moins poète peut-être, et plus italien.
 Mais les temps sont changés ; toute âme forte et brave
 Du parti Gibelin brise la longue entrave,
 Vos indignes parents de votre sang baignés
 Seront forcés de fuir, honteux et dédaignés.

Milan conquis par nous vous rendra sa couronne ;
 En donnant votre main, vous donnerez un trône.
 Dieu favorisera mes soins et vos amours,
 Faites venir mon fils, allez :

AURORE.

Seigneur, j'y cours,

(Elle sort.)

SCÈNE VI

LE DUC *seul*.

Mon fils, Dieu soit loué, grâce à l'amour d'Aurore,
 S'il ne règne en ces lieux, peut m'égalier encore.
 Son esprit ombrageux ne voit qu'avec regret
 L'hymen que m'a dicté le public intérêt.
 Sous le fardeau des ans, il croit que je succombe,
 Que mes pas chancelants s'approchent de la tombe,
 Il a peur qu'une épouse... ah ! c'est là son ennui,
 Ne détourne mes pas et mon âme de lui.
 J'ai trop aimé sa mère, et j'en garde mémoire,
 Sa mère... Ah ! que d'amours ont obscurci ma gloire !
 J'abandonnai mes jours aux molles voluptés !...
 Que de cœurs j'ai brisés... à combien de beautés,
 Dont le front était fait pour ceindre mon diadème,
 N'ai-je pas apporté les regrets... la mort même ?...
 O vains désirs de l'homme enclin au changement,
 L'âge encor m'a trouvé dans cet aveuglement...
 Parisina, sans doute, ouvrira ma paupière
 Aux rayons éternels d'une pure lumière.
 Mais, quel que soit le feu qui puisse m'enflammer,
 Mon cœur continuera, Frédéric, à t'aimer.
 Ta part entre mes biens demeurera si belle
 Qu'il faudrait pour se plaindre être un enfant rebelle...
 La fatigue m'arrête au bord de ce chemin,
 Mon front appesanti retombe sur ma main,

C'est le sommeil qui vient me réclamer sa dette,
 Triste retour des nuits où mon âme inquiète
 Veille jusqu'au matin pour le peuple qui dort,
 De tes chefs trop souvent, peuple, tel est le sort !

(Il s'endort sur un banc de gazon. Trois ombres de femmes sortent de terre en face).

SCÈNE VII

UNE PAYSANNE.

Duc ! me reconnais-tu ? Dans ce lieu solitaire,
 Chez un vieux laboureur tu vins avec mystère,
 Déguisé sous l'habit des humbles paysans ;
 Je parfumais son toit de la fleur de mes ans,
 Tu te glissas au sein de ma pauvre famille,
 Sachant bien que mon père étant fier de sa fille,
 N'en eut pas trafiqué pour quelque prix impur.
 Ta ruse avait suivi le chemin le plus sûr.
 Je te donnai mon cœur, je te donnai ma vie,
 Car par la main d'un père elle me fut ravie,
 Lorsqu'il crut que j'avais contre un or suborneur,
 Comme une courtisane, échangé mon honneur.
 Préparant dans tes murs la fête nuptiale,
 Tu prétends déposer ta couronne ducale,
 O vieillard insensé, sur un front chaste et beau.
 Maudit soit ton hymen du fond de mon tombeau !

UNE DAME ESPAGNOLE.

Tu passais jeune et fier dans la riante Espagne,
 En simple cavalier que la grâce accompagne,
 Tu vins sous mon balcon, une guitare aux doigts,
 Chanter nos airs d'amour avec ta douce voix,
 J'en écoutai les sons qui captivent les âmes,
 Tu connaissais déjà la faiblesse des femmes ;
 Comme l'on monte au ciel, tu montas jusqu'à moi.
 Un frère qui jaloux me tenait sous sa loi,

T'attaqua dans la rue et brisa ton épée ;
 Tu t'enfuis de Madrid après m'avoir trompée,
 Redoutant pour ton nom l'éclat de ce duel ;
 Je portai tout le poids du crime mutuel.
 Un couvent enferma ma jeunesse et mes charmes,
 Je vécus de soupirs et mourus dans les larmes,
 N'ayant pour tout soleil qu'un lugubre flambeau.
 Maudit soit ton hymen du fond de mon tombeau !

UNE DUCHESSE NAPOLITAINE.

Tu visitas jadis, Naples, cité divine,
 Qui sur son golfe ainsi qu'une amante s'incline.
 Le roi, mon oncle, au sein de sa brillante cour,
 Te reçut, et chez nous prolongeant ton séjour,
 Tu m'entouras de soins, moi mariée à peine,
 Resplendissante alors d'une beauté sereine,
 Tu troublas ma pensée, et m'appris les remords.
 Une guerre éloigna mon mari de nos bords.
 Tandis qu'il commandait une vaillante armée,
 Tu flétris sans pudeur sa haute renommée,
 Dans les bois, dans les monts, je m'enfuis avec toi.
 Un fils m'ôta le jour qu'il recevait de moi.
 C'est ce fils qu'aujourd'hui repousse ta vieillesse,
 Souviens-toi, quand jadis s'exhalait ta tendresse,
 De ton nom, de ton rang promis à son berceau...
 Maudit soit ton hymen du fond de mon tombeau !

LE DUC, s'éveillant.

Dieu ! quel rêve ai-je fait ? O visions étranges !
 Trois femmes étaient là..., démons sous des traits d'anges ;
 Trois femmes que j'aimai du plus ardent amour,
 De reproches amers m'accablaient tour à tour.
 Pourquoi donc employer ce funeste prestige
 Contre un hymen prochain que tout mon peuple exige ?
 Le destin vous brisa, non pas ma volonté.
 Tendres cœurs ! envers moi c'est trop de cruauté !...

N'ai-je pas apaisé par des regrets sans nombre.
 Vos fantômes errants dans l'Empire de l'ombre ?
 Donnez-moi quelque paix, laissez-moi quelques jours
 Je vous rejoins bientôt !...

SCÈNE VIII

LE DUC, AURORE, DES GARDES

AURORE, au dehors.
 Au secours ! au secours

LE DUC.

Qu'est-ce donc ?

AURORE, entrant.

Entraîné dans sa course rapide

Un carrosse a paru, votre fils intrépide...
 J'ai cru le reconnaître, au-devant des chevaux
 S'est élancé soudain...

LE DUC.

O ciel ! tourments nouveaux !

Puis-je encor le sauver...

(Il sort avec les gardes).

AURORE seule.

(Elle veut sortir, mais sentant ses forces épuisées
 elle s'arrête après quelques pas).

C'était lui ! toujours brave,

Ah ! s'il était blessé !... car le danger est grave,
 J'en mourrais de chagrin, c'est déjà bien assez
 Qu'il ait pu concevoir des soupçons insensés ;
 J'ai trop prêté l'oreille au marquis de Gonzague,
 Sais-je ce qu'il m'a dit ? Vain discours, propos vague,
 Mais Frédéric jaloux a douté de ma foi,
 Et ma coquetterie a tourné contre moi.
 Avec cette arme, hélas ! on se blesse soi-même,
 Et je n'userai plus d'un pareil stratagème.

SCÈNE IX

AURORE, LE MARQUIS

AURORE.

Marquis, que savez-vous ?

LE MARQUIS.

Le péril est passé

Madame.

AURORE.

Et Frédéric ?...

LE MARQUIS.

Oh ! il n'est pas blessé ;

Le sort, nous épargnant une telle disgrâce
 A voulu respecter sa force et son audace.
 Les chevaux s'arrêtant, pleins d'un subit effroi,
 D'un homme courageux ont dû subir la loi,
 Rassurez-vous ..

AURORE.

Merci de la bonne nouvelle

Marquis !...

LE MARQUIS.

Jusqu'à quel point son amour se révèle !

AURORE.

Mais êtes-vous bien sûr...

LE MARQUIS.

Madame le voici...

Je vais chercher le Duc que je croyais ici.

SCÈNE X

AURORE, FINÉO, LE COMTE, PARISINA, LUCRÈCE, évanouie.

PARISINA.

Il est noble, il est beau de sauver une femme !

FINÉO, regardant Lucrèce.

Elle n'est pas trop mal...

TOME XV. — JANVIER 1896.

LE DUC DE FERRARE

LE COMTE à Parisina.
Remettez-vous, madame.

PARISINA.

Lorsque le Duc saura ce que vous avez fait,
Il vous en saura gré...

LE COMTE.

Le Duc, mais en effet,
Ces riches ornements, cette beauté si rare...

AUORE.

Annoncent la princesse attendue à Ferrare.

FINÉO, regardant encore Lucrèce qui revient à elle.
C'est sa fille d'honneur...

PARISINA.

Oui, du duc, mon époux.

La générosité se répandra sur vous.

AUORE, vivement.

Madame, c'est son fils.

PARISINA.

Son fils?... lui...

AUORE.

Lui, madame.

LE COMTE, à part.

Celle pour qui j'avais tant de haine dans l'âme!

PARISINA.

Le comte Frédéric! Etrange événement!
Mon plus grand ennemi!

LE COMTE.

Moi, je fais le serment
D'oublier à vos pieds mon injuste colère

PARISINA.

Je reçois ce serment. Voilà ma main.

(Frédéric lui baise la main).

LE DUC DE FERRARE

FINÉO à Lucrèce.

Ma chère.

Embrassez-moi : voyons, point de sot embarras,
Vous me devez la vie, accordez-moi vos bras.

SCÈNE XI

LES PRÉCÉDENTS, LE DUC, LE MARQUIS

LE DUC

De quelle joie, ô ciel, mon âme est enivrée.
Madame : du péril Dieu vous a délivrée.
Pour me faire en ce jour une double faveur,
Il vous sauve... et se sert de mon fils pour sauveur.

PARISINA.

C'est son fils!..

LE DUC

Reprenons la route de Ferrare ;
Cette rencontre, heureuse à la fois et bizarre,
Nous sera quelque jour un divertissement.
Mais mon peuple effrayé réclame en ce moment
Votre auguste présence, et sans tarder, princesse,
Allons le rassurer, ainsi que la noblesse;
Je suis pressé d'ailleurs, de faire voir à tous
Quel astre éblouissant se lève enfin sur nous!

(Ils sortent, excepté Finéo et Lucrèce).

SCÈNE XII

FINÉO, LUCRÈCE

FINÉO à Lucrèce qui se dispose à suivre sa maîtresse.
Un mot, ma belle enfant, si vous n'êtes muette.

LUCRÈCE.

Non, seigneur Finéo, je ne suis que discrète.

FINÉO.

Tiens, elle sait mon nom.

LUCRÈCE.

N'êtes-vous pas connu ?

FINÉO.

Se peut-il que mon nom jusqu'à vous soit venu ?
Apprenez-moi le vôtre.

LUCRÈCE.

Avec plaisir, Lucrèce.

FINÉO.

Celle de Rome ?

LUCRÈCE, riant.

Ici, femme de la princesse.

FINÉO.

Pardonnez, j'ai trop lu... Dans mon esprit mesquin.
Je confonds tous les temps, connûtes vous Tarquin ?

LUCRÈCE.

Encor.

FINÉO.

Que ferez-vous, dites-le sur votre âme,
Si vous le rencontrez ?

LUCRÈCE.

Avez-vous une femme ?

FINÉO.

Pourquoi me poussez-vous un argument pareil ?

(Lucrèce lui faisant la révérence.)

C'est que j'irais, Seigneur, lui demander conseil.

FINÉO.

Bien répondu : voilà d'une très fine mouche.

(Il la regarde avec attention).

Bel air, trente deux dents, à coup sur dans la bouche.
Pied mignon, bien chaussé, corsage séduisant,
Nous ferons bon ménage.

LUCRÈCE.

Il est ma foi plaisant.

Finéo lui présente la main, et ils s'éloignent ensemble).

FIN DU PREMIER ACTE.

(A suivre).



POÉSIES FRANÇAISES

CANTILÈNE

LE COLLIER DE LARMES

Sur ton cœur de pierre,
Un pleur j'ai versé.
Un pleur, puis deux autres,
Et mes pleurs en pierres
Ont été changés !

Mon pleur puis deux autres,
Dans un bel écrin,
Un écrin de chêne,
Parmi beaucoup d'autres
Beaux pleurs cristallins,

Dans l'écrin de chêne,
Sculpté, niellé d'or,
De tes mains rosées,
Dans l'écrin de chêne,
Mes pauvres pleurs morts,

LE COLLIER DE LARMES

55

De tes mains rosées
Comme l'Orient,
Tu les as méchante,
Avec des risées,
Jetés en chantant !

Tu les as, méchante,
En riant jetés,
Puis chez un orfèvre,
Impassible amante,
Tu les as portés !

Et l'habile orfèvre,
En des griffes d'or
A serti mes larmes,
Mes larmes de fièvre,
Mes pauvres pleurs morts !

Mon collier de larmes
Brille à ton cou blanc.
Mais de les voir toutes
Esclaves sans armes
Pleurer en brillants,

Mais de les voir toutes
Encor t'implorer,
Tes yeux se mouillèrent,
Et je vis des gouttes
A tes yeux perler !

Tes yeux se mouillèrent
De pleurs à leur tour,
Et sur tes deux joues,
Les gros pleurs roulèrent
En diamants lourds !

Et de tes deux joues
Sur ton menton blanc,
Elles firent route !
Avec une moue
De dépit méchant,

Avec une moue,
Tu les fis tomber
De tes yeux de jade
Et de tes deux joues :
Sur ton beau collier.

De tes yeux de jade,
Tu les fis tomber !
Mais les larmes mortes
De cette bravade
Surent se venger.

Car les larmes mortes
Fondirent en chœur,
Et les larmes mortes
Noyèrent ton cœur !

JEAN KERIVEL.

1895.

MÉDITATION

Sur la terre d'Armor, où les flots de la mer
Déchirent en grondant le rocher sombre et fier,
Dans la lande aux fleurs d'or, à la bruyère rose,
Abri doux à l'oiseau qui chante et s'y repose,
Il est un saint parvis, des âges respecté,
Où l'on admire un Christ naïvement sculpté.

Pauvre toit du Seigneur, d'une antique structure,
Que la mousse et les fleurs couvrent de leur parure ;
Où souvent, le marin, rentrant seul dans le port,
Vient accomplir un vœu formé devant la mort ;
Sanctuaire divin, où fervent et sublime,
L'espoir doux et touchant prie au bord de l'abîme !

.....
Un vieux lierre soutient l'ogive qui fléchit ;
Et, par d'humbles vitraux, l'azur se réfléchit
Sur le modeste autel d'où monte la prière,

.....
Un jour j'entrai, pensif, sous cette voûte austère

.....
Les ifs du champ des morts longuement gémissaient ;
Les vagues sourdement sur les rochers brisaient
Et mon esprit, rêvant dans l'immense harmonie,
Contemplait du vieux Christ la douceur infinie,

.....
On dit que de sa croix Jésus est descendu ;
Qu'au martyr d'amour, le monde a répondu

Par un rire insultant, ou par l'indifférence ;
Que Christ ne trouve plus que dédain ou silence.

Oh ! dites cependant, ô vous, qui tourmentés
Du besoin d'espérer, pensez et méditez
Sur l'homme et son destin, question éternelle !
Qui cherchez les hauteurs pour votre âme immortelle,
Les sommets lumineux et baignés dans l'azur,
Où l'homme se sent vivre et plus noble et plus pur,
Au lieu de s'avilir abaissé vers la terre,
Et de choisir pour dieux les sens et la matière :
Vous, aussi, qui souffrez par le cœur et l'esprit ;
Vous, qui donnez encore une pensée au Christ,
Oh ! dites si sa voix, contre le mal ardente,
N'élevait pas nos cœurs, sublime et consolante ;
Dites si sa parole, allégeant nos douleurs,
Ne savait pas nous rendre et plus forts et meilleurs ;
N'éloignait pas de l'âme et la haine et l'envie,
Pour apporter l'amour et la force et la vie,
Lorsque disant au monde : « Ainsi que des amis,
« Vous qui voulez m'aimer, aimez vos ennemis, »
Elle donnait à tous cette leçon si haute :
« Qui donc est sans péché, pour reprocher la faute ? »

Sur la tombe sinistre, où brisé de douleur,
Tout homme doit laisser des lambeaux de son cœur,
Et verser quelque jour, tant de pleurs de souffrance,
Jésus faisait briller l'aurore et l'espérance !

O la sombre clarté !... les lugubres flambeaux !...
O la pâle couronne !... et ces fleurs des tombeaux !...
La mort vient de passer effroyable et rapide,
Elle a volé l'enfant et, près du berceau vide,
Elle a mis un cercueil !... oh ! l'horrible douleur,
Qui jusqu'au dernier jour, torture notre cœur !
Quoi ! cet enfant est mort !... ce mignon petit être,

De toute la maison et la joie et le maître,
Ne nous sourira plus !... ses grands yeux sont éteints !
Jamais, il ne tendra ses lèvres ni ses mains !
Jamais, l'on n'entendra ses jeux ni sa colère !
Jamais son doux baiser, caresse au front du père
Et sourire à son cœur, n'enchantera les jours
De ceux qui l'adoraient !... oh ! perdu pour toujours !...
Pauvre petit, glacé par la pâleur dernière,
Les ombres à jamais, ont fermé ta paupière !...
O mort, qu'avait-il fait ? de tout mal innocent !
Pourquoi briser la mère et frapper un enfant !...

La voix du Christ, alors, murmurait : « Pauvre mère !
L'enfant que vous pleurez a quitté cette terre,
Mais il vit dans le Ciel ; il vous voit, vous entend,
Et, pour toujours heureux, vous aime et vous attend !
Oui ! vous la reverrez, la chère âme envolée !
Mère par elle encor, vous serez consolée !
Vous la verrez, brillant du doux charme du Ciel,
Belle du pur amour céleste et éternel ;
Belle de la Beauté, forme immortelle et pure,
Que n'effleura jamais la tache ou la souillure !
Hélas ! toute douleur est un bienfait divin ;
La blessure sacrée ouverte au cœur humain,
D'où le limon s'écoule et fait l'âme plus haute,
Plus près de l'Eternel et plus loin de la faute !
Heureux celui qui pleure, ô mères qui pleurez !
Heureux celui qui souffre, ô mères qui souffrez !
Dieu, qui créa pour tous cette loi de souffrance,
Sait donner à chacun sa juste récompense ;
Et dans son Ciel d'amour, saintement adorés,
Les pleurs les plus cruels brillent les plus sacrés.
Oui, le Seigneur reçoit vos sanglots et vos plaintes,
Mères, et de ces pleurs, de ces larmes si saintes,
De cette source, hélas ! toujours large sillon,
De ces flots qu'il bénit, naît l'ange du Pardon !

Ah ! la mort est pour tous l'œuvre de délivrance,
 Ses ailes sont aussi celles de l'Espérance ;
 Montant vers la lumière et les splendeurs du Ciel,
 Elles élèvent l'âme au séjour immortel.
 Non ! Celui qui du monde est le maître suprême,
 N'a pas laissé le mal plus puissant que lui-même !
 Ni le petit enfant, ni le petit oiseau,
 Ne peut tomber du nid ou du frêle berceau,
 Si Dieu ne l'a permis ! Et l'enfant va renaître
 Pour ne jamais mourir ! Et le cher petit être,
 Disparu dans la nuit, d'un vol silencieux,
 Prépare à votre amour l'éternité des Cieux ! »

Puis Jésus enseignait, dans son divin langage,
 Le Royaume de Dieu, sous quelque simple image ;
 A l'orgueil, il disait : « Heureux ceux qui sont doux ! »
 Aux humbles et aux grands : « Priez et aimez-vous ! »
 Et sa voix était douce aux larmes de la terre ;
 La vie était plus haute et la mort moins amère.
 La croix du Golgotha qui t'avait vu mourir,
 Nous apprenait, ô Christ, le courage à souffrir.

Il n'est plus, dites-vous ? Froide et vide est sa place ?
 Mais, de la Terre au Ciel qui remplira l'espace ?
 Et sur les ailes d'or d'un Dieu de charité.
 Qui nous élèvera vers la Divinité ?

Il est dans l'Infini, par delà tous les mondes,
 Au sein des profondeurs de l'éther et des ondes
 D'azur, il est un Dieu ! Son Etre est la splendeur
 Et du Juste et du Beau ; la Bonté, sa grandeur.
 Ce Dieu que l'on adore en sa magnificence,

Et dans la Majesté de sa Toute-Puissance,
 Jésus nous le montrait ! Il est si loin de nous !
 Jésus nous l'enseignait, et son regard si doux,

S'élevant vers les Cieux et quittant notre terre,
 Habitait nos yeux à contempler son Père.
 Vous dites qu'il n'était qu'un homme comme vous ?
 Divin par son amour, il était Dieu pour nous !

Jésus ! Etre si pur de vie et de lumière,
 Esprit, qui dominas de si haut la matière,
 Et qui fis resplendir sur le monde ébloui,
 Ta grande croix d'amour, chassant l'ombre et la nuit,
 O Christ, de quelque mot que la foule te nomme,
 Ton âme était d'un Dieu, si ton corps fut d'un homme ;
 Et ton front, par l'outrage, hélas ! ensanglanté,
 Restera l'Idéal de sublime Beauté !

Cet Esprit sera-t-il vaincu par la matière ?
 Verra-t-on le blasphème, insultant la prière,
 La chasser du foyer, où croyant au devoir,
 A l'honneur et à Dieu, le père, chaque soir,
 La disait à son fils, pour que la route obscure,
 Sous la clarté d'En-Haut, fût plus droite et plus sûre ?
 Fut-ce la vision du Mont des Oliviers ?
 Le désespoir suprême à tes moments derniers,
 Jésus ? et la sueur du Christ à l'agonie,
 Fut-elle un flot sanglant d'amertume infinie ?

O merveille et grandeur des lois de l'univers !
 Céleste champ d'azur, immensité des mers.
 Et vous, astres lointains, soleil, blanches étoiles,
 O fleurs de l'Infini, qui brille sous vos voiles ;
 Souffles doux et légers, qui chantez sur les eaux
 Et les monts et les fleurs, des chants tristes si beaux ;
 Frissons sacrés, courant au fond des grands bois sombres,
 Où l'on sent l'Infini qui traverse les ombres,
 Ne racontez-vous plus la majesté de Dieu,
 Père immortel du monde et visible en tout lieu ?
 L'homme construit en vain quelque orgueilleux système,

Nier le Créateur, est s'avilir soi-même.
 O prêtres du Néant, vous n'avez pas aimé,
 Vous qui ne croyez pas ! dont le cœur est fermé,
 Comme un puits desséché, plein de sable stérile,
 Qui n'est plus au désert que le nid du reptile ;
 Qui dites à la tombe : ici, tout est fini !
 Vous, qui n'espérez pas, pour un amour béni,
 Renouer le fil d'or de la pure tendresse
 Que vint briser un jour de mortelle tristesse !

Le cœur qui parle ainsi, n'est-il plus entendu ?...
 Oh ! sous le voile obscur, sur le monde étendu,
 Qu'il est doux cependant, de prier et de croire,
 A ta bonté, Seigneur, ta puissance et ta gloire,
 Soit auprès de l'enfant qui souffre et qui gémit,
 Soit auprès de la tombe où l'aïeul s'endormit,
 Soit aux jours, où notre âme, inquiète, incertaine,
 Demande à quels destins la mort vole et l'entraîne !
 Oui, qu'il est doux alors, dans la paix du ciel bleu,
 D'élever sa pensée aux plaines éternelles,
 Et d'y voir le chemin que la droite de Dieu
 Traça dans la beauté des clartés immortelles !

L'homme élimine Dieu comme une sottise erreur ;
 Se dit fils du hasard, créé pour le malheur ;
 Son esprit n'admet plus de divine espérance,
 Le ciel est sans rivage et la mort sans croyance !
 Dans sa superbe étrange, insecte révolté,
 Il chasse gravement Dieu de l'immensité !
 O démente sans nom ! Délire de faiblesse,
 L'Éternel est proscrit par notre petitesse !

Néant, ombre d'une ombre, et sombre inanité !
 L'homme t'a proclamé la seule vérité ;
 Au nom de la souffrance, il chante ta victoire,
 Ne voulant plus prier et ne pouvant plus croire !

Hélas ! jadis aussi, le cœur humain souffrait ;
 Un joug plus dur encor plus lourdement pesait ;
 Car la douleur est vieille et les cris de misère
 Dès l'aube de ses jours ont attristé la terre.
 Mais ces plaintes, alors, s'élevaient vers les Cieux,
 Et l'homme, plus meurtri, vivait moins malheureux ;
 Il adorait un Dieu qui consolait sa peine,
 Et si le corps pliait, l'âme restait sereine.
 Aujourd'hui, moins courbé sur le champ du malheur,
 Mais l'esprit révolté contre toute douleur,
 Il n'a, pour supporter l'éternelle misère,
 Que le vide où son cœur haineux se désespère !..

Ah ! pour repousser Dieu, qui donc est assez fort,
 Et sûr de sa pensée, et ferme envers la mort ?
 Dans ce Dieu dédaigné, que mon âme devine,
 Mon cœur voit l'espérance et mon esprit s'incline,
 Méprisant, ô néant, ton idole de deuil,
 Que l'ignorance humaine élève à son orgueil !

O fier positivisme, ô sinistre génie !
 Lorsque le soir est proche et la tâche finie,
 Quand la tombe s'entr'ouvre au regard du mourant,
 Quel espoir s'agenouille au bord de ton néant ?
 Quel rayon entrevoit, dans ta nuit sans aurore,
 L'homme qui va mourir et qui veut croire encore ?
 Quel rameau d'espérance, en ce sombre avenir,
 Fleurira pour celui dont le seul souvenir
 Est d'avoir trop souffert, et, depuis qu'il respire,
 D'avoir connu les pleurs et jamais un sourire ?
 Dans quel ciel sans soleil, sans constellations,
 As-tu lu ce destin de noires visions ?
 De quel souffle divin tes lèvres inspirées,
 Ont-elles recueilli les vérités sacrées,
 Athée, et de quel droit, fantôme vaniteux,
 Frêle atome d'un jour, as-tu scellé les cieux ?

Dans quels flots éthérés a baigné ta pensée,
 Toi qui fais comparaître, ironie insensée,
 Dieu devant ta raison, et, l'abaissant vers toi,
 Veux le juger d'après ta faiblesse et ta loi ?
 Que sais-tu ? de quel poids est ton intelligence,
 Au sein de l'Infini dont tu nies l'existence,
 Et des Mondes du Ciel qui, dans l'immensité,
 Tracent leurs orbites d'or pendant l'éternité ?...
 De quel mont Sinai jaillit donc ta lumière ?
 Qui t'a livré le ciel pour désoler la terre ?
 Quel génie à tes yeux dévoila le néant,
 Et t'a dit : « Ton âme est ce débris d'ossement ? »
 Quel autre, encore : « Il faut nier l'intelligence,
 Au nom de la pensée, au nom de sa puissance ;
 Proclamer que le monde, incréé, s'est fait seul,
 Et jeter sur la vie un immense linceul ? »
 Mais si comme un roseau, ta pensée est matière,
 Quelle foi peut trouver ta prophétie altière ?...
 O Jésus ! Dieu d'amour ! ô toi, qui doux et bon,
 A côté de la faute, as placé le pardon,
 Et répandu, Seigneur, tes divines tendresses
 Sur les âmes souffrant les humaines tristesses ;
 Toi, qui versant au pauvre, ainsi qu'à l'affligé,
 Les parfums de ton cœur, as si souvent changé
 Le désespoir farouche en touchante prière,
 Et nous montrant le ciel, fait oublier la terre ;
 Qui voulus être, ô Christ, le Dieu des opprimés,
 Et qui dis aux heureux : « Soyez purs et aimez
 Tous les deshérités qui souffrent en silence,
 Vous à qui Dieu sourit et donna la puissance » ;
 Que béni soit ton nom d'ineffable Beauté,
 O céleste Idéal de sublime Bonté !
 Oui, Jésus, sois béni ! Car à toute souffrance,
 A tous les cœurs brisés, tu laissas l'Espérance !

 Peut-être, cependant, un jour l'orgueil humain,

Arrachera la croix du temple et du chemin ;
 Et peut-être, en ce jour, l'homme dans les ténèbres,
 Gémissant, éperdu, sous les pensers funèbres,
 Et chancelant dans l'ombre, invoquera tout bas
 Un pur rayon d'amour, et ne le verra pas !...

La mer étincelait, tout azur et lumière,
 Et les oiseaux chantaient dans l'étroit cimetière ;
 Le vent dans les grands pins, murmurait au lointain,
 La lande parfumait la brise du matin,
 Et les fiers goélands, aux ailes intrépides,
 Jetaient des cris joyeux dans leurs courses rapides ;
 La voile du pêcheur glissait sur les flots bleus,
 Comme un oiseau léger, aux élans gracieux ;
 Les vagues, se brisant dans leur rythme sonore,
 Se courbaient tour à tour, pour se briser encore ;
 Tout était calme et beau, pur et majestueux ;
 Mon âme s'éleva vers le Ciel radieux,
 Et des voix lui disaient : Dieu, qui fit toutes choses,
 Les mondes infinis et le parfum des roses,
 Ne nous a pas créés les futiles jouets
 D'un caprice sans but, sans grandeur, sans effets ;
 Un jour viendra pour tous ; le jour de sa Justice.
 Alors, que sa bonté l'apaise et la fléchisse !

Seigneur, on veut bannir vos autels et vos dieux ;
 Proscrire l'Idéal, sa croyance et ses dieux ;
 On raille ses grandeurs, on les jette en poussière,
 A l'insulte des vents de haine et de colère !
 Mais, où nous conduira ce funeste chemin ?
 Et, qui ne voit déjà, l'aurore de demain,
 Eclairer sur les champs recouverts de ruines,
 L'arbre du Bien qui tombe et n'a plus de racines,
 TOME XV. — JANVIER 1896.

Ainsi que l'arbrisseau par l'ouragan surpris?...
Et tristes sont les cœurs, et tristes les esprits?....

Pur Idéal divin, lueur hélas ! lointaine,
D'un foyer radieux, voilé dans l'Infini ;
Espérance immortelle, honneur de l'âme humaine,
Brille toujours sacré, doux Idéal béni !



UN ÉRUDIT

Dédaigneux de la vie que le geste apporte à la pensée, ce massif et docte personnage, ankylosé dans son complet gris, donne, de prime abord, l'impression étonnante d'une stèle carrément coupée dans un bloc de granit.

Mais il parle, ce granit, il s'exprime même avec une spirituelle et entraînant bonhomie. Lorsque cette grosse tête brune, au reflet d'un sourire fin et plus encore narquois s'éclaire ; lorsque des verres, épais comme des loupes, révèlent ce rayonnement intense d'un regard profondément scrutateur, on pressent que vite, dans ce singulier sarcophage, qui déambule pesamment, une force intellectuelle très développée et le prestige d'une science patiemment acquise à tous les yeux se trahit.

S'instruire, c'est son idée fixe. Si, dans une conversation insignifiante, tandis qu'on échange des mots pour amuser le tapis en attendant qu'au choc des paroles soudain les idées brillent il laisse dire, lui, son léger sourire au coin des lèvres, il écoute et il guette.

Qu'au fil des phrases vienne un fait — fût-ce d'importance minime — mais un fait encore ignoré de notre homme, sa physionomie change. On devine qu'en son cerveau solidement aménagé il case et étiquette sa dernière leçon. De cette manière, s'accroissent, brin par brin, pour ainsi dire, ses connaissances multiples. Le travail fut toujours son indispensable ami et c'est dans une série jamais close de recherches transcendantes qu'il se plaît à vivre, à l'aise et sincèrement heureux.

Combien de difficultés tranchées à force de labours ! tâche de bénédictins, semble-t-il, ou de Bretons. C'est un amusement exquis et rare lorsqu'on peut le suivre à travers ces dédales savants,

où il énonce, en toute simplicité, avec une clarté surprenante ses convictions qu'en mots brefs et justes il affirme, il impose.

Sans flamme, alors, sans rudesse ni fâcherie — quoique Breton — il parle, jusqu'à ramener à son opinion, scientifiquement étayée, les avis contraires.

Nature foncièrement riche et sereine qui rappelle nos doux autumnes chargés de fruits, généreusement encombrés par les moissons. Récemment une trouvaille unique l'a ravi. Dans les archives délaissées d'une bourgade perdue, parmi les parchemins poudreux furetant, il a mis la main, par hasard, sur des manuscrits en lambeaux : fragiles et précieuses dentelles que ciselaient sournoisement les vers.

En dépit de l'encre très pâlie, se lisait l'écriture toute ronde de quelque clerc depuis des siècles retourné en poussière.

Avec ces trésors curieux, la reliure solide d'un vieux registre recélait plusieurs pages admirablement imprimées qui, tirées de leur cachette, paraissaient toutes neuves.

« Ce doit être un incunable », disait-il, et ses doigts, redoublant leurs religieuses précautions, feuilletaient, feuilletaient sans fin...

« Personne, ajoutait-il, n'a jamais lu ceci, qui donnera à mes travaux une valeur inouïe.

Douce joie, expressément réservée par la Providence aux seuls bibliophiles ! récompense méritée qui assurera au nom d'un infatigable et intelligent chercheur son indiscutable notoriété.

SYLVANE.



NOTICES ET COMPTES RENDUS

LA MAISON DE LAVAL (1020-1605). — *Etude historique accompagnée du cartulaire de Laval et de Vitré*, par Bertrand de Broussillon, illustrée de nombreux sceaux et monuments funéraires, par Paul de Farcy. T. 1^{er}, *Les Laval (1020-1264)*. Paris, Picard, 1895. In-8°, 320 pages.

Nous avons rendu compte ici même (numéro de mars 1894, p. 264-266) de *La Maison de Craon (1050-1480)* des mêmes auteurs. M. Bertrand de Broussillon continuant ses savantes recherches qui ne sont pas près de finir, au grand profit des études historiques, nous donne aujourd'hui le tome 1^{er} de *La Maison de Laval*. Ce volume qui s'arrête à l'année 1264 comprend 468 numéros.

Chacun des seigneurs de Laval a sa notice particulière. M. de Broussillon reprenant l'œuvre des auteurs qui ont traité de la puissante famille qui fait l'objet de son livre, ne se contente pas de les rectifier et de les compléter sur bien des points, il met en outre à notre disposition, sous le nom de *Cartulaire*, les nombreuses pièces d'archives qui ont servi à la composition de son œuvre. L'auteur nous donne, dans l'ordre chronologique, l'analyse des documents déjà publiés dans les sources les plus diverses, et le texte *in extenso* tant de ceux restés inédits que de quelques autres édités dans des ouvrages peu accessibles ou d'une importance exceptionnelle pour son sujet.

Les Preuves ainsi rassemblées sont d'une grande richesse. Qu'on en uge plutôt. M. de Broussillon a mis à contribution la Bibliothèque nationale, où le fonds Baluze et le cartulaire de Marmoutier notamment lui ont fourni des matériaux précieux, les Archives nationales représentées par le chartrier de Savigny et diverses séries, les archives du Loiret, de la Manche, de la Sarthe, de la Mayenne, de l'hospice de Vitré, les bibliothèques de Laval, d'Angers et du chapitre de Bayeux. Le cartulaire de Vitré, dont l'original appartient à M. le duc de la Trémoille, prendra place tout entier dans la publication.

Après avoir compulsé des sources aussi variées, il va de soi qu'il n'a pour ainsi dire rien échappé à l'auteur, et seul le hasard des recherches permettra d'ajouter quelques numéros à son recueil. Nous n'en voyons pour le moment aucun nouveau à produire, et c'est tout au plus si nous pouvons compléter sur un point l'analyse de la pièce 467 du cartulaire de l'auteur. Guy VII de Laval fut non seulement désigné par Geoffroy de Pouancé pour l'un de ses exécuteurs testamentaires, mais c'est à sa garde qu'il confia sa fille aînée. Il voulut également qu'elle ne se mariât point sans le conseil de Guy, lequel apposa son sceau sur l'acte des dernières volontés de Geoffroy.

Il est regrettable que M. de Broussillon ait ignoré le travail de M. de la Nicollière, *Une pierre tombale de l'abbaye de Villeneuve, Olivier de Machecoul*, paru en 1860 dans le tome 1^{er} du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*. Il y aurait vu qu'Eustachie de Vitré eut deux filles qu'il ne cite pas et que Jean de Coché n'était pas le fils, comme il le dit (p. 313), mais le beau-fils de cette Eustachie. Nous pouvons ajouter que Jean de Coché ne mourut pas aussi jeune que le croit l'auteur ; il vécut au moins une quarantaine d'années (1267-1304) et laissa postérité. Il est vrai qu'après la mort de son demi-frère Olivier de Machecoul, Jean de Coché se fit appeler Jean de Machecoul, mutation de nom qu'a ignorée l'auteur et qui ne lui a pas permis de suivre jusqu'au bout ce personnage.

Il eût été préférable, croyons-nous, de ne point faire figurer aux Preuves le n° 99 bis, charte d'un *Hugo de Valle*. Deux puînés des Laval du Maine, l'oncle et le neveu, ayant porté le prénom d'Hugues, M. de Broussillon s'est cru autorisé à rapporter à l'un d'eux le document en question, auquel il donne la date fort large de 1080 à 1150 : aucun synchronisme ne lui ayant permis de la serrer davantage. A vrai dire on ne cite pas d'acte postérieur à 1127 concernant le plus jeune de ces seigneurs.

Malgré la coïncidence des prénoms, nous ne pensons pas que la charte émane d'un puîné des Laval dont M. de Broussillon écrit l'histoire. Outre la source qu'il en cite nous connaissons de la pièce un vidimus par Robert, évêque de Nantes (1170-1184). Cette copie fait partie des archives de la Loire-Inférieure (H. 203), fonds du prieuré de Chéméré (Loire-Inf., ar. Paimbœuf, canton Bourgneuf-en-Retz), membre de l'abbaye de St-Serge d'Angers. La donation, qui concerne Chéméré, fut passée au château de Prigny par l'intermédiaire d'*Harchodius*, seigneur du pays, en présence de témoins d'Arthon et de Ma-

checoul : toutes localités au midi de la Loire dans l'ancien pays de Retz. *Harchodius* c'est Harscoët IV, sire de Retz de 1172 à 1207. La charte en question est très approximativement de la première de ces dates : les noms des témoins en font foi, et Hugues de Laval de qui elle émane doit être rattaché à une lignée différente de celle qu'on lui attribue. Il appartenait vraisemblablement à une petite famille de l'évêché de Nantes tirant son nom de Lavau (commune du canton de Savenay, Loire-Inférieure), dont on connaît Ecomar de Laval (1051-1061), Richard (1102-1113), Alain, Pierre et Rouaud (1180-1218).

L'illustration se compose de 44 reproductions de sceaux et de deux planches représentant, d'après Gaignières, la tombe d'Eustachie de Vitré, dame de Machecoul.

Les observations présentées dans ce compte-rendu ne sont point de nature à diminuer le mérite de l'œuvre, pas plus que celles que nous avions faites à propos de *La Maison de Craon* du même auteur. Comme à ce dernier ouvrage, honoré d'une mention par l'Institut, nous souhaitons à celui-ci un succès au moins égal.

RENÉ BLANCHARD.

LA LANGUE BRETONNE ET LES ÉCOLES, S. L. N. D.

Je ne connais pas l'auteur de cette excellente brochure, qui nous arrive des Côtes-du-Nord, sous les auspices de l'Association bretonne.

C'est un éloquent plaidoyer — j'allais presque écrire une homélie — pour la langue bretonne que le double enseignement, officiel et congréganiste, écarte, de plus en plus, des écoles de nos trois départements de Basse-Bretagne.

L'auteur anonyme signale et déplore le mal, indique les remèdes que le clergé du diocèse de Vannes et les Celtes d'Irlande tentent d'y apporter, adjure les pouvoirs compétents de rattacher les Bretons à leur langue et, par elle, à leur passé, à leur esprit et à leur sol.

Écrit avec une pleine connaissance du sujet et un ardent amour de la Bretagne, cet opuscule patriotique paraîtra plus intéressant encore au moment où vient de s'éteindre l'homme qui attacha son nom à la renaissance de la langue et de la littérature bretonnes, notre glorieux barde La Villemarqué.

O. DE G.

POÈME DE LOURDES, en trente et un chants, par M^{lle} Marie Brunet — deux volumes — Toulouse, J. Fournier, imprimeur-libraire, 1895.

Ce poème est donné par l'auteur comme la « traduction des apparitions de la Très Sainte Vierge à la grotte de Massabielle. » Il a pleinement atteint son but d'être un récit fidèle, une pieuse gazette rimée de la vocation de Bernadette, des miracles et des splendeurs de Lourdes.

L'effort de M^{lle} Marie Brunet, à travers les cinq mille vers de ses deux volumes, a été considérable, le bonheur de l'expression le couronne parfois. Mais, pour le poète, la récompense sera d'avoir su raconter, dans ses plus minutieux et touchants détails, une histoire vraie qui s'égale aux plus merveilleuses légendes du moyen âge.

Le vers de sept pieds, adopté par M^{lle} Marie Brunet, paraîtra sautillant au premier abord ; un examen plus attentif y fera découvrir — comme s'exprime l'auteur anonyme de la préface — « le couplet ingénu des Mystères ». Tous les chants, après un glorieux ou douloureux épisode, se terminent par une « invocation », pleine d'onction suave et jamais, depuis Homère, le mot « chant » ne s'appliqua mieux à une partie de poème, puisque chacun de ces cantiques est destiné à chacun des jours du mois de Marie.

L'illustration de M. Blanchard-Demme ajoute à l'allure familière du texte : tel paysage nous rend l'aspect de la montagne ou du gave ; tel croquis nous fait rire aux dépens des Homais pyrénéens.

Sur les murs des grandes basiliques, à Sainte-Anne d'Auray comme à Lourdes, les fidèles reconnaissants placent des *ex-voto*. L'immense poème de M^{lle} Marie Brunet est un véritable *ex-voto* poétique, suspendu très haut par des mains pieuses, et très digne de notre respect.

O. DE GOURCUFF.

AVEUGLÉ, roman par Jean Plémour. — Paris, Société d'éditions littéraires, 1896.

Pour une faute assez vénielle : pour s'être laissé prêter un nom et un titre de noblesse, et avoir engagé cette signature d'emprunt, Paul Herluison va mourir. Une balle de revolver, stupide et lâche, trouera ce cœur de Breton naïf, flétri par la vie parisienne.

La fin du roman de M. Jean Plémour ressemble au commencement de *Monsieur de Camors*, d'Octave Feuillet, mais le crédule amoureux de Lydie de Fougères est aux antipodes du viveur modelé sur Grammont-Caderousse.

Les imprudences d'Herluison ne méritaient pas pour expiation (?) le suicide. A cause de ce fâcheux dénouement, nous ne pourrions recommander *Aveuglé* à nos lecteurs, malgré la très morale conclusion qui s'en dégage, visant les déclassés.

Si le brave marin et la pieuse femme, parents de Paul, n'avaient pas voulu faire de leur fils un ingénieur, un *Monsieur*, ils lui auraient épargné une vie stérile et une mort honteuse. Le jeune homme n'aurait quitté ni sa Bretagne, ni sa douce amie d'enfance, Marthe Louenec, et la capitale aurait roulé une épave de moins. Mais il n'y aurait pas eu de roman.

Recommandons à M. Jean Plémour, qui s'est déjà exercé avec succès dans la nouvelle et dans la poésie, et qui n'a point fait en « *Aveuglé* » une œuvre banale, de surveiller son style, un peu négligé parfois, sinon incorrect. De très jolis passages rendent le critique plus exigeant. Quant aux provincialismes de fond ou de forme, nous n'aurons pas le courage de les reprocher au romancier. Ils sentent le terroir breton, et assez de littérateurs ne sont que trop familiers avec le monde interlope décrit par M. Marcel Prévost et consorts.

O. DE G.

BRANCHES D'ÉPINES, par Sylvane de Kerhalvé. — Nantes, imprimerie Emile Grimaud et fils, 1896.

Le titre du dernier recueil de Sylvane de Kerhalvé dénote un sentiment profond de la nature bretonne. Cueillez, sans craindre de vous piquer les doigts, ces *branches d'épines* ; elles sont toutes fleuries, la fleur de l'épine ayant même la propriété de venir avant la feuille.

Sur ses souvenirs d'enfance, sur ses impressions de vie Sylvane de Kerhalvé répand cette tristesse bretonne, qui s'accompagne de courage, de résignation et de piété. Comme un modèle de cette poésie mélancolique certes, mais non pas énervante, et toute imprégnée de spiritualisme chrétien, je citerai le beau sonnet intitulé « *Après* ».

Sur ma tombe laissez, laissez fleurir des roses ;
Svelte, dure, une croix se dressera parmi.
Point de date, ou de nom. Dieu, ce sublime ami,
Saura seul, corps détruit, la place où tu reposes :

Le chant de quelque oiseau, peut-être, aura frémi
 Sous l'ombre des cyprès, le long des jours moroses ;
 Puis viendra le soleil et la splendeur des choses
 Ensevelira bien tout mon être endormi.
 Mon corps sera poussière et dans la nuit muette,
 Doucement flottera mon âme de poète,
 Ma vie apparaîtra comme un songe envolé,
 Mais pure, enlinceulée en une aube opaline,
 Le ciel soit noir, gris ou de feux étoilé,
 L'âme viendra veiller près du corps en ruine.

Trois ou quatre vers superbes éclatent en ce sonnet qui, moins surchargé d'épithètes, serait sans défauts et demeure à mon sens, comme fond et comme forme, la pièce la plus achevée de l'élégant volume. Partout ailleurs, quand elle chante la mer ou le printemps, quand elle souhaite la bienvenue à Coppée ou mène le deuil de Chopin, Sylvane rencontre de ces grands vers, profonds et musicaux, pleins de grâce ou de mystère, qui décèlent le poète :

L'ennui de vivre a pénétré mon âme. .
 On dirait qu'un long vol d'invisibles oiseaux
 En traversant l'espace éteint l'éclat des eaux. . . .
 Sur les bois de sapins monte un parfum de séve. . . .
 Le soleil dans les cieux glisse des reflets doux. . . .

Voici, dans le cadre d'avril, mois poétique entre tous, un petit tableau parfait :

Du froid soleil d'avril les rayons sont plus doux ;
 Les merles vont nicher ; on voit fleurir le houx,
 Des voiles éclatants sont jetés sur les landes,
 Que les ajoncs déjà couvrent de leurs guirlandes,
 Et, remplis par le vent d'harmonieux échos,
 Les sapins frémissants y font le bruit des flots.

N'est-ce pas que le souffle du poète s'est subitement élargi et que, sans y prétendre, Sylvane de Kerhalvé gravit les hautes cimes où Lamartine, Vigny et Laprade ont érigé leurs temples ? *Nuit d'orage* est un autre de ces coups d'aile. L'aimable auteur, modeste à l'ordinaire, reste à mi-côte et ne déserte point notre humanité ; on se la figure à la fenêtre de son « château Louis quinze », qui ressemble au manoir Louis XIII d'un sonnet de Gérard de Nerval, promenant de mélancoliques regards sur la campagne bretonne, fleurie des printanières branches d'épines.

O. DE GOURCUFF.

UN GORSAIRE BRESTOIS SOUS LOUIS XV. — LE PROCÈS DE LOUIS XVI
 ET LA RÉVOLUTION DU 31 MAI. — Deux brochures de M. le Dr
 A. Corre.

Les deux dernières brochures publiées par le Dr Corre font honneur à la perspicacité d'un des plus érudits et plus heureux chercheurs de la Bretagne.

Le « corsaire brestois », c'est la *Sauterelle*, navire de 200 tonneaux, armé par M. Clément, négociant à Brest, commandé par un sieur de Beauregard, et qui croisa sans grand éclat sur les côtes de Bretagne, de 1757 à 1764. M. le Dr Corre ne peut donc nous raconter les exploits de la *Sauterelle*, mais d'après des liasses de documents qu'il a compulsées aux Archives municipales de Brest, il nous renseigne de la façon la plus curieuse sur la construction, l'armement, l'équipage, l'hygiène et la discipline d'un navire de course au XVIII^e siècle. De piquantes réflexions soulignent parfois ces documents d'histoire maritime. « Qui nous assure » — dit le Dr Corre après avoir inventorié l'étrange *apothicairerie* de la *Sauterelle* — « que la nomenclature de nos moyens, à nous, même accrus « des serums plus ou moins immunisateurs, ne fera pas sourire nos « arrière-neveux ? »

Quant à la correspondance de Blad, député de Brest à la Convention, avec la municipalité de la ville, elle est relative à cette triste période de notre histoire, qui va d'octobre 1792 à septembre 1793. Blad est ou semble un assez triste sire, qui traite Marat de « scélérat » et vote la mort du roi. Il se peint dans la phrase suivante : « Je n'ai pu, je vous l'avouerai, me « défendre d'un sentiment involontaire de pitié, lorsque j'ai songé que « ce grand coupable (il s'agit de Louis XVI) était époux et père ; mais, me « rappelant bientôt que je devais à votre confiance le titre honorable de « représentant du peuple français, j'ai fait taire ma sensibilité pour « prendre le stoïcisme d'un juge. »

Le grotesque le dispute ici à l'odieux et il faut plaindre la municipalité de Brest qui s'attirait de telles protestations de dévouement. A ce point de vue encore, la publication de l'érudite archiviste est des plus instructives.

O. DE G.

PLUME BRISÉE, monologue par Camille Natal. — Paris, Chamuel éditeur, S. D.

Les monologues destinés à être récités par des femmes sont peu nombreux, *Oh! Monsieur...* de Gondinet, *Le tréfle à quatre feuilles*, de M. G. Boyer, trois ou quatre autres, tout bien compté.

Plume brisée, de Camille Natal, rentre dans cette catégorie de choix. C'est le récit, par une jeune fille qui se pique d'écrire, de sa démarche dans un bureau de rédaction. Malgré quelques expressions qui nous semblent trahir une origine étrangère, ce monologue ne manque ni de finesse, ni de gaieté; nous le recommandons à nos lectrices, ainsi que les autres œuvres du même auteur.

O. DE G.

NOUVELLE REVUE RÉTROSPECTIVE. — Tomes II et III. — Paris, 1895.

Avec beaucoup de tact et d'à-propos, M. Paul Cottin continue la publication de sa *Nouvelle Revue Rétrospective*. Les deux derniers tomes (année 1895) que nous avons sous les yeux sont un véritable petit trésor d'histoire anecdotique et les documents anciens éclairent souvent les faits nouveaux.

Sans sacrifier à l'actualité, en effet, M. Cottin ne manque jamais l'occasion de faire entre le passé et le présent d'ingénieux rapprochements. Le journal de M. Warnier de Wailly, enseigne de vaisseau, nous décrit une campagne de Madagascar (1829-1830) contemporaine de la première expédition contre Alger. Dans une sphère plus modeste, voici une lettre du comte Chaptal, sénateur du premier Empire, relative à une coupe d'arbres sur la voie publique.

J'ai dit que l'histoire trouve ici son compte. Les *Mémoires* du duc de Croix sur les cours de Louis XV et de Louis XVI, les *Souvenirs* de l'adjudant Pierre Labadie et du lieutenant du génie Larabit sur le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe sont fort curieux; on lira avec le même intérêt, mêlé de tristesse, les *Mémoires* d'un émigré qui devint général dans l'armée russe, le comte de Langeron, sur Austerlitz, la campagne de Russie, et la bataille de Paris.

La fin des *Souvenirs* de voyage du célèbre Kotzebue sur le Paris de 1790 est le témoignage d'un Allemand chez qui le talent acquis n'a pas étouffé la bonhomie et la lourdeur natives.

Que si on préfère l'histoire contemporaine, on n'aura que l'embarras

du choix entre la *Correspondance* du juriconsulte Demante sur le coup d'Etat de 1851, les lettres qui exposent le vrai rôle du général de Causade pendant le siège de Paris de 1870, ou ces autres lettres, également relatives au siège de Paris, qui font tant d'honneur à notre compatriote breton, le poète et critique Hippolyte Lucas.

Un hussard de 1805, aussi libertin et moins spirituel que Casanova, conte des aventures qui auraient défrayé la *Bibliothèque des petits Maîtres*, au XVIII^e siècle. M. Cottin lui-même a encadré dans de philosophiques réflexions le roman d'un détraqué de haute marque, le comte de Charolais, et de la demoiselle Delisle, danseuse de l'Opéra (1700-1760).

Puisque nous sommes à l'Opéra, notons encore la liste des abonnés pendant la dernière année de la Monarchie (1788-1789), et quittons la *Nouvelle Revue Rétrospective* avec le regret de ne pouvoir citer tout ce qu'elle contient d'amusant ou d'instructif.

O. DE G.

GUERRES DE NAPOLÉON (1800-1807), racontées par des témoins oculaires, par A. Chalamet. — Paris, Firmin Didot et C^{ie}.

M. Chalamet, professeur d'histoire au lycée La-Kanal, a réuni dans un élégant volume les récits des témoins des guerres du premier Empire, récits authentiques, émanant de généraux, d'officiers ou de simples soldats qui peuvent répéter le vers de La Fontaine :

J'étais là, telle chose m'advint.

Marbot et Thiébault sont les deux plus célèbres de ces chroniqueurs militaires, et Paul-Louis Courier mêle sa petite flûte d'artiste à tous ces roulements de tambours.

Ce volume qui aura une suite — il s'arrête, en effet, à cette entrevue de Tilsitt, apogée de la gloire impériale — a une illustration à la fois documentaire et artistique. Un fil conducteur aurait relié heureusement, coordonné des relations si différentes de ton et de style, et M. Chalamet, en mettant quelques lignes d'introduction en tête de chacun de ces récits, aurait fait œuvre d'historien.

O. DE GOURCUFF.

SOUVENIRS DE MON BATAILLON, notes d'un caporal aux Volontaires de l'Ouest, par le marquis des S... — Vannes, Lafolye, éditeur, 1896.

Les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur du journal militaire de M. le marquis des S..., et certes ils ont toujours présentes à la mémoire ces pages si simples, si franches et si françaises.

On aimera à retrouver, dans le volume élégamment imprimé par M. Lafolye, l'histoire anecdotique des Zouaves de Charette, devenus « Volontaires de l'Ouest », jusqu'au jour de leur licenciement (13 août 1871). Que de dangers courus, que de fatigues subies pendant le terrible hiver, par le 3^e bataillon, celui du jeune volontaire de 14 ans, qui explique ainsi sa résolution de s'enrôler : « Voyant autour de moi tous mes parents et mes amis se préparer à partir, je me mis dans la tête « que je devais faire comme les autres. »

« Faire comme les autres », c'était offrir sa vie à la patrie ; bon sang ne pouvait mentir.

Une liste des volontaires de la 1^{re} compagnie du 3^e bataillon, une table alphabétique de tous les noms cités, des cartes des opérations militaires, la marche que les zouaves pontificaux chantaient pendant les promenades, complètent le livre du marquis des S..., livre de race où le patriotisme est relevé d'une pointe de gaieté gauloise. O. DE G.

JÉRUSALEM EN BRETAGNE, visite au calvaire du Père Montfort, par un pèlerin breton (le baron Gaëtan de Wismes). — Vannes, librairie Lafolye, décembre 1895.

Un religieux, le R. P. Barré, a entrepris de réédifier, à Pontchâteau même, le Calvaire du vénérable Grignon de Montfort. L'entreprise se poursuit activement ; bientôt se trouvera réalisé, la piété et la charité des fidèles aidant, le rêve sublime du grand missionnaire ainsi défini par le « pèlerin breton », dans la brochure que nous avons sous les yeux : « Transporter Jérusalem en France en représentant avec autant de fidélité que possible, toutes les scènes de la Passion. » Et les catholiques du XIX^e siècle verront ce miracle, plus heureux que ceux du XVII^e, dont un contemporain exprimait naïvement les doléances :

Nous admirerions la structure
D'un calvaire qu'il élevait
Sans les clameurs que l'imposture
Excita contre cet objet.

En face de l'incrédulité ou de l'indifférence, un tel monument symbolisera l'antique foi bretonne et perpétuera le souvenir du très digne héritier des vieux saints bretons. Pourquoi le pèlerin — notre zélé et savant confrère le baron Gaëtan de Wismes — fait-il naître le Père de Montfort le 11 janvier 1673 ? nous avons toujours vu la date de cette naissance reportée au 23 janvier 1676 et nous saurions gré à l'aimable écrivain d'éclaircir ce détail biographique. O. DE G.

LA CHANSON DE L'EAU, mélodie, musique de M. R. Denenbourg, paroles de Camille Natal. — Prix 4 fr. (1.35, chez Godfroy, éditeur de musique 3, rue de Provence, Paris).

La Chanson de l'eau est une jolie romance. Le compositeur, R. Denenbourg, a obtenu trois premiers prix au Conservatoire de Bruxelles. Les paroles sont extraites du recueil de vers de Camille Natal : *Gerbe d'aillots*. La *Gerbe d'aillots* est une élégante plaquette qui fut couronnée par la Société de l'encouragement au bien, et se trouve également chez Godfroy ou chez les libraires Fischbacher et Chamuel.

HISTOIRE D'UNE MAISON BRETONNE ET DE SES ORIGINES ANGLO-NORMANDES, par Robert de Courson de la Villeneuve, tome 1^{er}, Origines. 1 vol. in-8^o de 506 p. — Lafolye, éditeur, Vannes, 1896.

Sous ce titre, vient de paraître le 1^{er} volume d'une très importante étude sur la noblesse bretonne. En effet, bien que l'objectif indiqué soit l'histoire de la *Maison de Courson*, en somme, les phases successives traversées par la plupart des anciennes familles nobles de Bretagne s'y trouvent étudiées et décrites avec un soin scrupuleux. Grâce à cette largeur de vue, l'ouvrage échappe aux données souvent un peu étroites des travaux généalogiques. C'est de l'histoire, mettant en lumière, non plus cette fois les personnages de premier plan, les ducs ou les princes, mais des chevaliers et seigneurs mêlés d'assez près aux événements pour qu'avec eux nous suivions les principales péripéties de notre vie nationale.

Dans sa préface, M. le colonel de Courson indique bien du reste, qu'il ne s'est pas limité au cadre ordinaire des généalogistes : « Peut-être nous reprochera-t-on d'avoir fait, dans ce livre, beaucoup de digressions, « en sorte que les choses concernant la maison de Courson seraient un « peu noyées dans les fastes généraux de notre pays. Nous répondrons « à cela que nous avons été engagé dans cette voie par nécessité. Une fa- « mille, en effet, occupe trop peu de place, si notable qu'elle puisse être, « dans les annales d'un vaste territoire comme la France, pour que les « Chroniques aient perpétué le souvenir d'un grand nombre de ses faits « et gestes. Mais un seul nom, dans une pièce, suffit pour vous ouvrir « des horizons que l'histoire complète. »

Le premier volume est uniquement consacré à la très difficile ques-

tion des origines, étude d'autant plus intéressante pour nous qu'elle a été moins élucidée jusqu'ici. « En effet, l'histoire des XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, surtout en ce qui concerne les annales des familles, est « entourée d'un voile épais. On ne parvient à le déchirer qu'à de longs « intervalles et, pour reconstituer, à ces époques reculées, la suite des « événements qui intéressent une maison, il faut aller secouer la poussière des plus vieilles archives et rechercher des jalons dans les chartiers ou dans les cartulaires des églises, des monastères, enfin dans « les dépôts publics. On est obligé, en un mot, de faire de l'archéologie « et de demander à l'histoire l'explication de faits entrevus. Néanmoins, « en rapprochant les notes historiques des pièces où le nom qui intéresse se trouve cité, on arrive à tirer des conclusions forcées qui, « presque toujours, ont pour effet de changer la présomption en preuves. »

Comme on le voit, ce n'est pas une étude faite à la légère que nous avons sous les yeux et l'auteur muni d'un riche dossier de chartes et de titres, a travaillé douze ans à l'œuvre dont il nous donne aujourd'hui la première partie.

Nous voudrions faire connaître les principaux passages de ce beau volume, notamment ce qui concerne les noms de famille accolés aux noms des saints de nos paroisses et qui révèlent presque à coup sûr une fondation, et par suite, la résidence ou le berceau de la famille dans la localité.

Nous aurions aussi, si la place ne nous manquait, à étudier la part si large que nos gentilshommes Bretons, mêlés aux Normands, ont prise à la conquête de l'Angleterre. Toute cette partie est traitée à fond et avec un véritable luxe de documents et de preuves.

C'est là un des côtés séduisants du travail de W. Robert de Courson ; il est documenté de tous points. Les notes, les renvois aux sources abondent à chaque page.

Sous le titre de pièces justificatives, cent pages sont consacrées aux textes, très fidèlement transcrits, et qui forment à la fin de l'ouvrage, un véritable chartrier.

Nous sommes heureux de signaler aux lecteurs de la *Revue de Bretagne* un travail plein d'érudition et qui fait si bien revivre le nom de son illustre et regretté collaborateur, M. Aurélien de Courson.

P. DE LISLE DU DRENEUC.

* Préface p. VII.

Le Gérant : R. LAFOLYÉ.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYÉ, 2, place des Lices.

La *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, publiera dans ses prochaines livraisons :

Gilles de Bretagne, par M. ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut.

Testament de Jean de Beaumanoir, chef des Bretons au combat des Trente : document inédit communiqué par M. LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut.

La suite des *Grandes Seigneuries de la Haute-Bretagne*, par M. l'Abbé GUILLOTIN DE CORSON, chanoine honoraire.

La suite des *Mémoires d'un Nantais*.

Le duc de Ferrare, comédie inédite imitée du théâtre espagnol, par HIPPOLYTE LUCAS.

Passages de troupes en 1690-1691 à Montoir et à Herbignac (Loire-Inférieure), par M. le vicomte ODON DU HAUFAS.

Poésies bretonnes, par le ROIETET DE SAINT-YVES, LE BARDE DU MENEZ-BRÉ, ISIDORE LE LABOUREUR.

Nouvelles et Récits de la Comtesse OLGA, SYLVANE DE KERALVÉ, Vicomte de TOURNEMINE, GETTE DE LA SAULDRAYE, etc.

Poésies françaises, par MM. J. ROUSSE, JOS. PARKER, L. TIERCELIN, D. CAILLÉ, EMILE GRIMAUD, J. BERTHOU, O. DE GOURCUFF, L. BONNEAU, O. DE PESQUIDOUX, etc.

Nous apprenons la création récente de la **Société Nationale des mines de France**, dont les opérations s'étendront non seulement sur le territoire français mais aussi sur celui de nos colonies.

Après les débats qui viennent d'avoir lieu à la Chambre au sujet des phosphates d'Algérie la Société Nationale des mines de France nous semble survenir en temps opportun pour prendre une place toute indiquée.

Les encouragements ne peuvent donc lui manquer tant de la part de l'opinion publique que de celle de l'administration.

Nous croyons savoir que les part de la Société Nationale des mines de France seront présentées sur le marché en banque du 10 au 15 Janvier 1896, aux prix de 25 francs. Jusqu'à cette époque, M. Lancelot, 43, rue Trévise, recevra les demandes.

La **Société Nationale des Mines de France**, dont nous avons annoncé dernièrement la création, s'occupe activement de mener à bonne fin les négociations en cours relatives aux achats des mines qui ont été étudiées par ses ingénieurs.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la marche de cette affaire qui présente un intérêt considérable pour le développement de notre domaine minier, entre des mains françaises.

Dans ce sens, la part de la Société Nationale des mines de France, que l'on peut encore se procurer à 25 francs, au Siège Social, 43, rue de Trévise, nous semble constituer un titre de bon avenir, à l'abri de toute fausse spéculation.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

DE LA

REVUE DE BRETAGNE

DE VENDÉE & D'ANJOU

La Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou paraît, du 25 au 30 de chaque mois, par livraison de 80 pages, format grand in-8°.

Tout membre de la *Société des Bibliophiles Bretons* la reçoit, sans avoir rien à payer en sus de sa cotisation, comme membre de cette Société.

Toute personne ne faisant pas partie de la *Société des Bibliophiles Bretons* peut également s'abonner à la *Revue* au prix de

12 francs par an.

ON S'ABONNE

A LA

REVUE DE BRETAGNE, DE VENDÉE ET D'ANJOU

A VANNES

Chez M. LAFOLYE, imprimeur de la Revue,
2, place des Lices

CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE BRETAGNE,
DE VENDÉE ET D'ANJOU

Et dans tous les bureaux de Poste.

Vannes. — Imp. LAFOLYE, 2, place des Lices